UNIVERSI TERRARUM ORBIS SUMMI ARCHITECTONIS
GLORIA AB INGENIIS

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN & ACCEPTE

Degrés Administratifs du Rite

Rituels du 31ème, 32ème & 33ème degré

Joseph CASTELLI © 2006

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

UNIVERSI TERRARUM ORBIS SUMMI ARCHITECTONIS
GLORIA AB INGENIIS

Rituels des Hauts Grades du 31ème au 33ème degré du RITE ÉCOSSAIS ANCIEN & ACCEPTE

VERA INSTITUTA SECRETA ET FUNDAMENTA
(1er mai 1786)

ORDINIS
VETERUM - STRUCTORUM - LIBERORUM
AGGREGATORUM
ATQUE
CONSTITUTIONS MAGNÆ
ANTIQUI - ACCEPTI - RITUS - SCOTICI - Anni MDCCLXXXVI

VERITABLES INSTITUTS SECRETS ET BASES FONDAMENTALES
de
L'ORDRE
des anciens Francs-Maçons-Unis et Grandes Constitutions
du Rite Ecossais Ancien Accepté, de l'An 1786

Par les Règlements et Constitutions de 1762 et les Grandes Constitutions de 1786 comme seules Lois fondamentales de l'Ordre, de faire allégeance au Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33ème et dernier degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté de toute la surface du Globe Terrestre Ordo ab chao, Deus Meumque Jus

Joseph CASTELLI © 2006

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION : ... page 007

Division des degrés selon leur origine : ... page 011

Rituel du 31ème degré :... page 015

Rituel du 32ème degré :... page 045

Souverain Grand Inspecteur Général - 33eme et dernier degré ... page 073

- Discours Grandes Constitutions du REAA 1786 ... page 073
- Constitutions et Statuts du 1er mai 1786 : ... page 081
- Grands et Suprêmes Conseils du 1er mai 1786 :... page 087
- Appendice (1er MAI 1786) ... page 097
  Constitutions et Statuts et Règlements du 4 mai 1786 ... page 101
  Convent de Lausanne 22 Septembre 1875 ... page 107
- Manifeste de Lausanne Septembre 1875 ... page 115
- Rituel du 33ème degré :... page 119

PPOSTFACE de Yonnel GHERNAOUTI :... page 149

BIBLIOGRAPHIE ... page 151

ÉDITION MAÇONNIQUES : ... page 153

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN & ACCEPTE

INTRODUCTION

Le Rite Écossais Ancien et Accepté est le rite le plus pratiqués dans le monde : Le Rite Écossais Ancien et Accepté (dit R.E.A.A. pour les intimes..) est très ancien ; il aurait été créé entre 1733 et 1735 en Angleterre.

À cette époque, il y avait des Loges de « Scotch Masons » (Maçons Écossais). On rencontre les premiers Maîtres Écossais à la Grande Loge en 1743 en France. Le rite a évolué, il a pris la forme que nous lui connaissons le 24 Juin 1801 à Charleston aux États-Unis.

Information Générale : Le Rite Écossais Ancien et Accepté est une des deux branches de la franc-maçonnerie qui permet à un Maître Maçon d'approfondir ses connaissances maçonniques après avoir complété les trois grades de la Maçonnerie Symbolique.

L'autre branche connue par le Rite Yorkais est constituée des : Maçons de l'Arche Royale, des Maîtres Royaux et Choisis, et les Templiers Le Rite Écossais inclus le 4ème jusqu'au 32eme degré.

Le terme « Écossais » laisse croire que l'Écosse est à l'origine du Rite. De même pour des années on a cru qu'il fallait aller en Écosse pour recevoir le 33ème degré Or ces deux affirmations sont fausses

En effet, la première référence du Rite Écossais Ancien et Accepté où se trouve dans les anciens registres français, dans lesquelles apparaît le mot « Écossais ».

A la fin du 17eme siècle, quand les Îles anglaises étaient dans le chaos et déchirées par les conflits, plusieurs Écossais ont fuit en France où ils ont repris leurs titres maçonniques On croit que de la découle l'usage du mot « Écossais ».

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

C'est en 1732 que la première Loge Écossaise « Scottish Lodge » fut établie à Bordeaux, un des centres maçonniques les plus anciens et les plus influents en France.

Les membres étaient des francs-maçons anglais et écossais.

Les Hauts Grades ont été formés dans les années 1738 à 1740, et ce n'est qu'en 1761 que Stéphan Morin de Bordeaux a obtenu la permission de porter ces grades à travers l'atlantique jusque l'Amérique.

En 1763 Morin établi aux Antilles, possessions françaises à cette époque, un système constitué de 25 appelés hauts grades, et qui sont connus par le Rite de Perfection "Rite of Perfection"

Le 31 mai 1801, à Charleston, Caroline du sud, fut fondé le « Suprême Council of the Thirty Third degree » Conseil Suprême du 33ème degré pour les États Unis, le premier conseil suprême du Rite Écossais Ancien et Accepté au monde Le but de ce conseil était d'unifier ces groupes Maçonniques compétitifs et de sortir du chaos l'ordre maçonnique, le conseil était constitué de 11 Grands Inspecteurs Généraux

Le 5 août 1813, Emmanuel De la Motta, 33eme, de Savannah, Georgia, Grand Trésorier Général du Conseil Suprême à Charleston, établie dans les villes de New York, le Conseil Suprême du 33eme degré pour le district et les juridictions du Nord des Etats Unis d'Amérique, « The Supreme Council of the Thirty-third degree for the Northern District and Jurisdiction of the United States of America » dans la ville de New York

Le premier « Sovereign Grand Commander » était Ill..Daniel D Tompkins, 33ème il a détenu cette poste de 1813 a 1825 et il était en même temps le vice-Président des États Unis d'Amérique durant les deux mandats du Président Monroe.

Depuis qu'il a été officiellement reconnu en août 1801 à Charleston en Caroline du Sud, le Rite Écossais Ancien et Accepté s'est dès lors répandu dans le monde entier.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Phrases Latines familières aux Maçons du Rite Écossais Ancien et Accepté .

« Deus Meumque Jus » :	**Dieu et mon droit**
« Spes Mea In Deo Est » .	**Mon espoir est en Dieu**
« Laborare Est Orare »	**Travailler c'est adorer**
« Ordo Ab Chao » .	**Transformer le chaos en ordre**
« Virtus Junxit » :	**Vertu Unie**
« Mors Non Separabit » .	**La mort ne peut séparer**
« Ne Varieter » ·	**Il faut Varier**
« Usta » :	**Gloire**
« Nemo Est Supre Leges » ·	**Personne n'est au-dessus de la loi**

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

DIVISION DES DEGRÉS SELON LEUR ORIGINE

Grades symboliques, primitifs et universels :

1er Apprenti
2eme Compagnon
3eme Maître

Développement des degrés primitifs :

18eme Souverain Prince Rose-Croix
30eme Grand Élu Chevalier de l'Aigle Blanc et Noir ou Kadosch

Degrés de l'illuminisme allemand du tribunal de la sainte Vehme :

9eme Maître Élu des 9
10eme Illustre Élu des 15
11eme Sublime Chevalier Élu
21eme Chevalier Prussien ou Noachite

Degrés d'origine hébraïque et biblique :

4ème Maître Secret
5ème Maître Parfait
6ème Secrétaire Intime
7ème Prévôt et Juge ou Maître Irlandais
8ème Intendant des Bâtiments ou Maître en Israël
12eme Grand Maître Architecte
13eme Royale Arche
14eme Grand Écossais de la Voûte Sacrée de Jacques VI ou Grand Élu
15eme Chevalier d'Orient ou Chevalier de l'Épée
16eme Prince de Jérusalem
17eme Chevalier d'Orient et d'Occident

Degrés du temple :

19eme Grand Pontife ou Sublime Écossais

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

20eme Grand Maître des Loges Symboliques ou Maître Ad Vitam
23ème Chef du Tabernacle
24eme Prince du Tabernacle
25eme Chevalier du Serpent d'Airain ou de Bronze
26eme Prince de Compassion, Prince de Mercy
27ème Souverain Commandeur du Temple
29ème Grand Écossais de Saint André d'Écosse ou Chevalier de Saint André d'Écosse

Degrés alchimiques et rosicruciens :

22eme Royal Hache, Prince du Liban
28ème Prince Adepte, Chevalier du Soleil

Degrés administratifs :

31eme Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur
32eme Sublime Prince du Royal Secret
33eme Souverain Grand inspecteur général

Division selon les couleurs :

Grades bleus : 1er , 2eme ; 3eme
Grades rouges : 4eme à 18eme.
Grades noirs : 19eme à 30eme
Grades blancs : 31eme ; 32eme ; 33eme.

Division moderne :

En octobre 1952, l'Écossisme est revu et corrigé à Washington ; les Frères décident d'unifier les mots, signes et attouchements, attributs des divers degrés.

Loge de perfection : 4eme , 5eme ; 6eme ; 7eme , 8eme , 9eme ; 10eme ; 11eme ; 12eme , 13eme ; 14eme.

Chapitre : 15eme ; 16eme ; 17eme ; 18ème.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Aréopage : 19ème ; 20ème ; 21ème , 22eme ; 23eme , 24eme ; 25eme , 26ème ; 27eme , 28eme ; 29eme ; 30eme.

Tribunal : 31eme.

Consistoire : 32eme

Conseil Suprême : 33ème.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN & ACCEPTE

Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur 31ème degré

RÉCIT HISTORIQUE RÉSUMÉ

Ce degré se rattache à la légende du Temple ; le frère pourvu de ce grade a le privilège de rendre la justice aux frères La mission de ce grade est donc d'Ordre judiciaire.

Le fonctionnement d'un tribunal n'est point permanent. Il ne peut être organisé que temporairement et Cri vertu d'un décret du Suprême Conseil. Il a pour fonction de statuer sur les affaires disciplinaires qui lui sont renvoyées, et cela dans les conditions déterminées parla procédure juridictionnelle

Un Président et un Vice-Président ou Grand Surveillant sont les seuls Officiers dignitaires d'un tribunal qui doit se composer d'au moins sept membres possédant le 31ème degré Les deux dignitaires du tribunal sont nommés au scrutin, à la majorité relative, et leurs fonctions n'ont d'autre durée que celle de la session du tribunal

Ce rôle était autrefois dévolu au Tribunal des Neuf dans le Rite de Perfection de 25ème degrés que le Frère Morin devait faire prospérer aux Indes Occidentales.

D'après Étienne Gout le grade de Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur serait né au plus tôt en 1758, année de la constitution du Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident.

Cet historien dit également que les règlements généraux de la Maçonnerie Écossaise, arrêtés lors de l'Assemblée Générale de la Mère Loge Écossaise du Contrat Social de 1776, font état du grade de Grand Inspecteur ; or, le Frère de Grasse-Tilly était membre de cette Mère Loge avant son départ

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

pour l'Amérique ; cette précision est d'importance en raison du rôle joué ultérieurement par lui.

COMMENTAIRES SUR L'ENSEIGNEMENT DU GRADE

Selon les rituels manuscrits du 18eme siècle, le tribunal des « Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs » ne peut recevoir en son sein que neuf Maçons avant reçu « les huit degrés fondamentaux », à savoir Apprenti, Compagnon, Maître, Elu, Écossais, Chevalier d'Orient, Rose-Croix, Kadosch. Il s'agissait donc d'un grade qui coiffait l'ensemble d'un Rite.
Ce grade ne paraissait nullement conçu comme un organisme nanti d'un pouvoir juridique, comme les tribunaux profanes, dont les pouvoirs sont indépendants des pouvoirs politiques, dans les démocraties modernes.

Tout indique que ce Souverain Tribunal était nanti d'un pouvoir global sur l'ensemble d'un Rite, comme le sera le Suprême Conseil pour le R. E..A A . Dès lors, la raison d'intercaler ce degré entre le 30eme et le 32eme degré du R E A A ·. ne paraît pas évidente. Tant il est vrai qu'il serait vain de chercher à justifier par des raisons logiques, les décisions d'intercaler les « degrés ajoutés lors de la fondation du R E..A.· A .

DÉCORATION DU TEMPLE

La décoration du Temple comporte la disposition de l'Orient en forme de Tribunal. Au dessus de la tête du président se dresse un dais blanc bordé or, au centre des initiales des mots sacrés.

L'autel, surélevé de trois marches, est recouvert d'un drap blanc , un tabouret sur lequel repose une cassette, également drapée de blanc, contenant les archives, lui faisant face

Ce coffret est fermé par trois serrures.

« Le Tribunal est éclairé par trente lumières, il est orné de huit colonnes d'or ente lesquelles des statues se dressaient qui représentaient la Justice,

l'Équité, la Fidélité, le Courage, la Charité, l'Humanité, la Tolérance, la Discrétion, toutes vertus devant guider le récipiendaire dans son action.

« Le Temple était orné de neuf tableaux relatifs aux 9ème, 17eme, 18eme, 21eme, 22eme, 25eme, 28ème, 29eme, et 30 eme,degrés du Rite.

HABILLEMENT

On ne porte pas de tablier dans le Souverain Tribunal.

Cordon : Blanc, en camail Sur la pointe du cordon, brodé en or, un triangle radieux, au milieu duquel est le nombre 31, en chiffres arabes.

Dans les loges inférieures, au lieu d'un cordon, le Grand Inspecteur porte une chaîne d'or, passée au cou, à laquelle est suspendue la croix de l'Ordre ; les chaînons sont composés des attributs, entrelacés, des degrés fondamentaux de la maçonnerie. Il y a huit grades fondamentaux · Apprenti, Compagnon, Maître, Elu, Écossais, Chevalier d'Orient, Rose-Croix, Kadosch)

Bijou : Croix teutonique, en argent

SYMBOLIQUE VERBALE MOT DE PASSE

Mot de passe : (néant)

Mots sacré . Justice

Réponse Équité

Ensemble Ainsi soit-il.

SYMBOLIQUE GESTUELLE SIGNES

Croiser les deux mains devant soi sur le nombril. La réponse, dite d'équité, est de croiser les deux bras au dessus de la tête, les doigts allongés, la paume en dehors

Marche : (néant)

ATTOUCHEMENT

S'approcher réciproquement du pied droit, faire toucher le genou, se prendre la main gauche et, de la droite, se frapper mutuellement un coup sur l'épaule droite

SYMBOLIQUE NUMÉRIQUE

Batterie 9 coups par : ●●● ●●● ●●●

Nombre de membres du tribunal : 9

Nombre de colonnes : 8

Nombre de grades fondamentaux : 8

SYMBOLIQUE DES COULEURS

Blanc Tenture, Cordon.

Argent . Bijou

Or : Triangle sur le cordon.

OFFICIANTS

La Loge est dénommée : Souverain Tribunal

Le Maître est appelé Très-Parfait Président

Les Surveillants : Inspecteurs

Le Secrétaire : Chancelier

Tous les membres : Très-Éclairés En tout . 9 Officiers

OUVERTURE DU SOUVERAIN TRIBUNAL

→ *(Lorsque tous les participants sont tous assis à leur place)*

Tr.·. Parf.·. Pr.·. → *(Frappe 1 coup) .* 1

Oyez ! Oyez ! Oyez !

Très-Éclairé 2ème Inspecteur, assurez vous que le Souverain Tribunal est bien à couvert.

2ème Inspecteur Très-Éclairé Capitaine des Gardes, assurez vous que le Souverain Tribunal est bien à couvert

C.·. des G.·. Très-Éclairé 2eme Inspecteur, le Souverain Tribunal est à couvert extérieurement.

2eme Inspecteur Très-Parfait Président, le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, viens de m'indiquer que Souverain Tribunal est bien à couvert

Tr.·. Parf.·. Pr.·. Très-Éclairés 1er et 2eme Inspecteurs, assurez vous que tous les Frères ici présents sont bien Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs

1er Inspecteur ↓
2ème Inspecteur → *(Les 1er et 2eme Inspecteurs remontent le Septentrion et reviennent par le Midi pour regagner leur poste).*

1er Inspecteur Très-Parfait Président, tous les Frères de ma colonne ici assemblés sont bien Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs.

2ème Inspecteur Très-Parfait Président, tous les Frères de ma colonne ici assemblés sont aussi Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé 1er Insp.· , quels sont les devoirs particuliers de votre fonction ?

~~1er Inspecteur~~ Très-Parfait Président, mon devoir est d'entendre les plaintes des Frères, de peser leurs témoignages, sans juger ou préjuger, selon ma conscience et suivant les termes de la loi

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé 2cme Insp.., quels sont les devoirs particuliers de votre fonction ?

2ème Inspecteur Les même que ceux du Très-Éclairé 1er Insp.·., Très-Parfait Président.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé 1er Inspecteur, quels sont-ils les devoirs particuliers du Très-Parfait Président ?

~~1er Inspecteur~~ Les devoirs particuliers du Très-Parfait Président, sont de contrôler et conseiller les Très-Éclairés 1er et 2eme Inspecteurs, dans l'exercice de leurs fonctions de Juges du Souverain Tribunal.

2ème Inspecteur Très-Parfait Président, de juger dans une unique et saine influence, leurs juridiction ?

Tr.·.Parf.·.Pr.·. A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers. Au Nom du Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33eme et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté de toute la surface du Globe Terrestre. Ordo ab chao, Deus meumque Jus En vertu des pouvoirs dont je suis investi, j'ouvre ce Souverain Tribunal suivant les termes de la loi.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Mes Très-Éclairés Frères nous nous réunissons sous la puissance du triangle inversé ; avec une Équerre, un Compas, un Fil à Plomb, le niveau pour rectifier et ajuster, la balance pour peser et estimer et l'épée pour exécuter et imposer.

Nous avons aussi deux poignards l'un pour protéger les innocents, l'autre pour punir les parjures. Notre sautoir est blanc, avec la croix teutonique rouge. Le blanc indique la pureté, la candeur, qualités indispensables pour pouvoir rendre la justice.

Oyez ! Oyez ! Oyez !

Mes Très-Éclairés Frères, debout, par la batterie :

●●● ●●● ●●●

→ *(Mots sacré)* Justice

→ *(Réponse)* Équité

→ *(Ensemble)* Ainsi soit-il.

Assoyez-vous mes Très-Éclairés Frères

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé Chancelier veuillez nous formuler les plaintes et assignations de ce jour

Chancelier → *(Très-Éclairé Chancelier lis les plaintes et assignations du jour).*

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé Capitaine des Gardes, faites entrer les plaignants et les accusés.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

C.∴ des G.∴ → *(Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, fait entrer les plaignants et les accusés).*

→ *(Le nombre de membres du tribunal étant limité à neuf, il n'y a de réception qu'en cas de vacance d'un siège)*

RÉCEPTION AU 31ème DEGRÉ

→ *(Le Temple était orné de neuf tableaux relatifs aux 9eme, 17eme, 18eme, 21eme, 22eme, 25eme, 28 eme, 29eme, et 30 eme,degrés du Rite)*

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Très-Éclairé Capitaine des Gardes, faites entrer le Candidat, N. .. .. a la fonction de Juge

C.∴ des G.∴ → *(Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, fait entrer le Candidat, la tête couverte d'un voile noir transparent, et le place devant le Très-Parfait Président)*

Très-Parfait Président, le Récipiendaire est prêt a subir l'interrogatoire

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Récipiendaire, après le vote conforme aux règlements du Tribunal, nous allons avant de vous installé dans la fonction de Juge, vous interroger sur les grades inférieurs.

Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 9eme degré du Rite.

C.∴ des G.∴ → *(Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 9eme degré du Rite)*

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Récipiendaire, êtes-vous Maître Elu des 9 ?

Récipiendaire Le sort seul en a décidé. La caverne m'est connue

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Qu'avez-vous vus dans cette caverne ?

Récipiendaire Une lampe, une fontaine, un poignard et le traître Abiram.

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Quel était l'usage de tout cela ?

Récipiendaire La lampe m'a éclairé, la fontaine m'a désaltéré, avec le poignard j'ai vengé la mort de notre Respectable Maître Hiram-Abif.

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Où avez-vous été reçu ?

Récipiendaire Dans la salle d'audience de Salomon

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Combien d'intendants des Bâtiments furent élus ce jour là ?

Récipiendaire Neuf Je fus du nombre.

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Dans quel nombre furent choisis ces neuf ?

Récipiendaire Dans un nombre d'environ 90

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Quel motif vous a engagé à solliciter le degré de Maître Elu des Neuf ?

Récipiendaire Le désir de venger la mort du Maître Hiram-Abif.

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Où avez-vous trouvé son assassin ?

Récipiendaire Au fond d'une caverne située au pied d'une montagne, au bord de la mer, près d'un buisson ardent, dans le voisinage de Joppé (Jaffa).

Tr.∴Parf.∴Pr.∴ Qui vous a montré le chemin ?

Récipiendaire Un inconnu.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Par quelle route êtes-vous passé ?

Récipiendaire Par des chemins inaccessibles et obscurs

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Qu'avez-vous faits en arrivant dans la caverne ?

Récipiendaire J'ai ramassé un poignard que j'ai trouvé par terre et j'ai frappé le traître à la tête et au coeur Celui-ci expira aussitôt.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Qu'a-t-il dit avant d'expirer ?

Récipiendaire Il a dit une parole que je ne puis répéter

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Donnez-moi la première lettre de la première syllabe, je vous donnerai celle de la seconde.

Récipiendaire N

Tr.·.Parf.·.Pr.·. K. Que signifient ces 2 lettres ?

Récipiendaire NEKA, mot hébreu qui signifie « Je suis frappé ».

Tr.·.Parf.·.Pr.·. A quel mot cette parole répondait-elle ?

Récipiendaire A NEKAM qui signifie « Vengeance ».

Tr.·.Parf.·.Pr.·. De quelle façon votre réception a-t-elle été faite ?

Récipiendaire Par vengeance, désobéissance, clémence, et par 8 + 1.

→ *(Fin des questions du 9eme degré du Rite)*

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 17eme degré du Rite

~~C.·. des G.·.~~ → *(Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 17eme degré du Rite)*

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Récipiendaire, êtes-vous Chev..d'Or · et d'Occ .·.?

Récipiendaire Je le suis

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Qu'avez-vous vus ?

Récipiendaire Des choses merveilleuses.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. De quelle manière avez-vous été reçu ?

Récipiendaire Par l'eau et l'effusion du sang

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Expliquez-moi cela ?

Récipiendaire Un Maçon ne redoute jamais de répandre son sang pour la Maçonnerie

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quels ont les Ornements du Conseil ?

Récipiendaire Un heptagone régulier placé dans un cercle.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que représente-t-il ?

Récipiendaire Un homme vêtu d'une robe blanche avec une ceinture d'or, autour de son bras droit 7 étoiles, sa tête environnée d'une gloire ; une longue barbe blanche et une épée à deux tranchants dans sa bouche ; environné de 7 chandeliers, sur chacun d'eux sont une des lettres H..D · O.·.J · P.·.M.· C.·.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que signifie le Centre ?

Récipiendaire Le point étant le centre de réunion, il désigne l'Unité et la Fraternité qui doivent exister entre les Maçons.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que signifie l'heptagone ?

Récipiendaire Notre nombre mystérieux inclus dans les 7 lettres

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quelles sont ces lettres ?

Récipiendaire R.· B..D..S.· H. P.· G..F. qui signifient ·

Beauté, Divinité, Sagesse, Honneur, Puissance, Gloire et Force.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Donnez-moi l'explication de ces mots ?

Récipiendaire **Beauté** : pour embellir **Divinité** que la Maçonnerie a un but divin. **Sagesse** qualité pour inventer **Honneur** . qualité indispensable dans la Maçonnerie pour se conduire et se maintenir soi-même dans cet Ordre respectable. **Puissance** : pour écraser les profanes et les méchants FF.· pour réduire et confondre leurs calomnies. **Gloire** : qu'un maçon est égal au plus grand Prince. **Force** Qu'elle est nécessaire pour nous soutenir.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que signifient les 7 étoiles ?

Récipiendaire Les qualités qui doivent toujours diriger les Maçons, savoir l'amitié, l'union, la soumission, la discrétion, la fidélité, la tempérance, la prudence.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Pourquoi un Maçon doit-il posséder ces qualités ?

Récipiendaire : **L'Amitié** est un sentiment qui doit régner parmi les FF.·. **L'Union** est la basée de notre société.

La **Soumission** pour recevoir la volonté de la Loge sans murmures.

La **Discrétion** pour être toujours sur ses gardes et n'être jamais répréhensible.

La **Fidélité** pour observer fidèlement nos obligations.

La **Tempérance** pour extirper tous excès qui pourraient être préjudiciables à notre âme et à notre corps

La **Prudence** pour régler nos actions de telle manière que les profanes soient toujours jaloux de nos plaisirs sans être en état de pouvoir blâmer notre conduite

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que signifient les 7 Chandeliers et les 7 lettres ?

Récipiendaire Sept vices que les Maçons doivent éviter, savoir. la haine, la discorde, l'orgueil, l'indiscrétion, la perfidie, la méchanceté et la calomnie.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Pourquoi les Maçons doivent-ils éviter ces vices ?

Récipiendaire Parce qu'ils sont absolument contraires aux qualités auxquelles nous sommes parvenus et que nous avons acquises.

La **Haine** ne peut et ne doit pas exister entre deux bons Maçons.

La **Discorde** le contraire de tous les liens qui unissent une société

L'**Orgueil** doit être banni car il répugne à l'humanité

L'**Indiscrétion** parce qu'elle est fatale à la Maçonnerie.

La **Perfidie** parce qu'elle est horrible à tout homme honnête

La **Méchanceté** parce qu'elle est dangereusement mortelle

La **Calomnie** est un vice trop au dessous d'un maçon pour qu'elle puisse pénétrer dans son coeur, puisqu'il doit cacher les défauts d'autrui, qui sont un fléau attaché à la nature humaine.

Tr∴Parf∴Pr∴ Que signifie le Livre des 7 Sceaux que l'on ne peut ouvrir ?

Récipiendaire Une Loge de Maç. que seul le T..P. a le droit d'ouvrir.

Tr∴Parf∴Pr∴ Quel âge avez-vous ?

Récipiendaire Très Ancien

→ *(Fin des questions du 17ème degré du Rite)*

Tr∴Parf∴Pr∴ Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 18ème degré du Rite

C∴ des G∴ → *(Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 18ème degré du Rite)*

Tr∴Parf∴Pr∴ Récipiendaire, êtes-vous Chevalier Prince Rose-Croix ?

Récipiendaire Très Sage, tous les Chevaliers me reconnaissent comme tel

Tr∴Parf∴Pr∴ Qu'est-ce qu'un Chevalier Prince Rose-Croix ?

Récipiendaire C'est un maçon qui, après avoir travaillé tous les degrés inférieurs de l'initiation, se livre à l'étude des forces primitives de la nature et à la recherche des causes secondes

Tr∴Parf∴Pr∴ Quel est le mot sacré ?

Récipiendaire Il ne se donne pas, il s'épelle

Tr∴Parf∴Pr∴ Pourquoi cela ?

Récipiendaire Parce que ce n'est pas un mot significatif par lui-même : ce n'est qu'une réunion d'initiales.

Tr∴Parf∴Pr∴ Que signifie ce mot sacré ?

Récipiendaire Ce sont les initiales, en langue hébraïque, du nom des quatre éléments primitifs connus dans l'ancienne physique. C'est à tort que quelques rituels veulent y retrouver l'inscription mise sur la croix de Jésus-Christ.

Tr∴Parf∴Pr∴ Donnez-moi le Mot Sacré.

Récipiendaire **I. N. R. I.** Ne se prononce pas, on nomme alternativement les lettres.

Tr∴Parf∴Pr∴ Donnez-moi le mot de passe (Emmanuel)

Récipiendaire Emmanuel. Ce mot signifie : Dieu est avec nous. On répond par · Paix profonde,

Tr∴Parf∴Pr∴ Donnez-moi, le signe (élever la main droite, l'index levé en montant le ciel)

Récipiendaire Il rappelle, ainsi que l'attouchement, l'emblème du grade

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel âge avez-vous comme Chevalier Prince Rose-Croix ?

Récipiendaire 33 ans · c'est l'âge de perfection de la vie humaine

→ (Fin des questions du 18eme degré du Rite).

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 21eme degré du Rite

C.·. des G.·. *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 21eme degré du Rite)*

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Récipiendaire, êtes-vous Chevalier Prussien ?

Récipiendaire Très Sage, tous les Chevaliers me reconnaissent comme tel

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Connaissez-vous les enfants de Noé ?

Récipiendaire J'en connais trois SHEM, CHAM, YAPHET.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Donnez-moi le mot de passe

Récipiendaire PHALEG.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. En quelle Loge avez-vous été reçu Chevalier Prussien ?

Récipiendaire Dans une Loge où la lune donnait la lumière. Il ne pouvait y avoir d'autre lumière

Tr.·.Parf.·.Pr.·. La construction de la tour de Babel était-elle une entreprise louable ?

Récipiendaire Non, la perfection était impossible car l'orgueil en était le premier fondement.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Est-ce pour imiter les enfants de Noé que vous en gardez la mémoire ?

Récipiendaire Non, c'est au contraire pour avoir leur faute devant les yeux.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Où repose le corps de Phaleg ?

Récipiendaire Dans un tombeau.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Phaleg a-t-il été réprouvé ?

Récipiendaire Non, la pierre d'agate dit que Dieu eut pitié de lui, parce qu'il était devenu humble.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Comment avez-vous été reçu Chevalier Prussien ?

Récipiendaire Par trois génuflexions, puis en baisant le pommeau de l'épée.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Pourquoi avez-vous dû faire trois génuflexions ?

Récipiendaire Pour me rappeler que, pendant toute ma vie, je dois pratiquer l'humilité.

→ (Fin des questions du 21eme degré du Rite).

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 22eme degré du Rite.

C.·. des G.·. *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 22eme degré du Rite).*

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Récipiendaire, êtes-vous Chevalier Royal Hache ?

Récipiendaire Les arbres sont bons pour la coupe.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Où avez-vous été reçu ?

Récipiendaire Dans le Collège du Mont-Liban, où j'ai été admis an Conseil de la Table Ronde

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Connaissez-vous les premiers éléments de la proportion de la dimension ?

Récipiendaire Le Cercle m'est connu

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que représente-t-il ?

Récipiendaire Que la vie de l'homme doit être un Cercle continu de pratique et de vertu.

→ (Fin des questions du 22eme degré du Rite)

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 25eme degré du Rite.

C.·. des G.·. *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 25eme degré du Rite)*

Récipiendaire, êtes-vous Chevalier du Serpent d'Airain ?

Récipiendaire Oui, je le suis.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel motif vous a porté à vous faire recevoir ?

Récipiendaire Le seul plaisir de porter le joug de mes FF.·.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. N'aviez-vous pas un autre motif ?

Récipiendaire Animé par l'esprit divin à venger notre patrie, à faire respecter nos mystères et à porter la loi du Très-Haut aux quatre parties du monde, ces motifs m'y ont déterminé.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Pourquoi faites-vous neuf pas en serpentant ?

Récipiendaire Pour montrer que nous ne sommes parvenus qu'avec peine et persévérance dans le bien

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que désignent les chaînes ?

Récipiendaire Le titre de ce grade qui est de délivrer les captifs.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Comment se nomme le Président de la Cour ?

Récipiendaire Très Puissant Grand Maître

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Comment nomme-t-on les Surv .?

Récipiendaire Premier et deuxième Ministres

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel est l'attouchement ?

Récipiendaire Il se donne étant à la droite du F.· Examinateur en lui prenant le poignet gauche avec la main droite ; celui-ci y répond, en prenant le poignet droit avec la main droite.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel est l'Ordre ?

Récipiendaire D'indiquer la terre avec l'index, comme pour désigner une plante.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel est le signe ?

Récipiendaire De faire un signe de croix.

Tr∴Parf∴Pr∴ Quel est le mot de passe ?

Récipiendaire I.N.R.I., ce qui désigne qu'on est Rose Croix.

Tr∴Parf∴Pr∴ Quel est le mot couvert ?

Récipiendaire Johannes Rafs, qui est le fondateur de l'Ordre.

Tr∴Parf∴Pr∴ Quel est le mot sacré ?

Récipiendaire Moïse, en l'épelant

Tr∴Parf∴Pr∴ A quelle heure s'ouvre la Cour ?

Récipiendaire A une heure.

Tr∴Parf∴Pr∴ A quelle heure se ferme-t-elle ?

Récipiendaire A quatre heures, heure à laquelle nos conquêtes furent accomplies.

→ (Fin des questions du 25ème degré du Rite)

Tr∴Parf∴Pr∴ Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 28ème degré du Rite

C∴ des G∴ *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 28eme degré du Rite)*

Récipiendaire, êtes-vous Chevalier du Soleil ?

Récipiendaire Les Sept Grandes Vérités me sont connues.

Tr∴Parf∴Pr∴ Quelle est la première ?

Récipiendaire L'existence d'un Dieu inaccessible, innommable, incompréhensible.

Tr∴Parf∴Pr∴ Et la deuxième ?

Récipiendaire Que la vie humaine n'est qu'un point dans le centre de l'éternité.

Tr∴Parf∴Pr∴ Et la troisième ?

Récipiendaire Que l'harmonie universelle provient de l'équilibre qui découle de l'analogie des contraires

Tr∴Parf∴Pr∴ Et la quatrième ?

Récipiendaire Que l'absolu est la raison existant par elle-même

Tr∴Parf∴Pr∴ Et la cinquième ?

Récipiendaire Que le visible n'est que la manifestation de l'invisible.

Tr∴Parf∴Pr∴ Et la sixième ?

Récipiendaire Que le mal, le malheur et la misère sont nécessaires à l'harmonie universelle.

Tr∴Parf∴Pr∴ Et la septième ?

Récipiendaire Que l'analogie est l'unique clef de la Nature.

Tr∴Parf∴Pr∴ Le Soleil a, dans la plus haute antiquité, représenté qui ?

Récipiendaire Le Dieu des plus anciennes religions, Iranienne et Égyptienne

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Les trois S inscrits dans les trois angles du triangle signifient quoi ?

Récipiendaire «STELLATO SEDET SEDE», c'est-à-dire «Il siège sur un trône étoilé ».

→ (Fin des questions du 28eme degré du Rite).

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 29ème degré du Rite.

C.·. des G.·. *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 29eme degré du Rite)*

Récipiendaire, êtes-vous Grand Écossais de Saint André d'Écosse ?

Récipiendaire Je connais mes quatre devoirs.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel est le premier ?

Récipiendaire Vénérer la raison pure.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel est le deuxième ?

Récipiendaire Servir la Vérité.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel est le troisième ?

Récipiendaire Protéger la vertu

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel est le quatrième ?

Récipiendaire Combattre pour le Droit

→ (Fin des questions du 29eme degré du Rite)

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Très-Éclairé Capitaine des Gardes, placez le Récipiendaire devant le tableau du 30eme degré du Rite.

C.·. des G.·. *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire devant le tableau du 30eme degré du Rite)*

Récipiendaire, êtes-vous Chevalier Kadosch ?

Récipiendaire Je le suis. Son nom fut autre et le même pourtant

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel âge avez-vous ?

Récipiendaire Un siècle ou plus. Je ne compte plus.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que signifie le mot Kadosch ?

Récipiendaire En hébreu, il signifie saint, séparé, parfait, nec plus ultra

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel but poursuivent les Kadosch ?

Récipiendaire Combattre sans trêve et à outrance toute injustice, toute oppression, d'où qu'elles viennent.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quel nom porte le lieu où se réunissent les Kadosch ?

Récipiendaire Un Aréopage.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Où se situe un Aréopage ?

Récipiendaire Dans un Camp.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Pourquoi les Kadosch se réunissent-ils dans un Camp ?

Récipiendaire Pour signifier qu'ils sont toujours prêts à combattre.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Donnez-moi le Mot de Passe ?

Récipiendaire Celui qui interroge fait le Signe et dit « Begohal » Soit :

« Tout évolue en soi-même et l'interrogé répond « Paras-Kol » Soit : (tout est expliqué).

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Quelle est la mise à l'Ordre du Grade ?

Récipiendaire Glaive droit le long du flanc, tenu en main gauche. La main droite est sur le cœur, doigts écartés.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que signifie ce Signe ?

Récipiendaire La main droite représente « l'Étoile du Matin » se levant en notre cœur

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Pourquoi, mon Frère, ma Sœur ?

Récipiendaire Parce que la Main est l'Image de l'Étoile à cinq Branches.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Comment se fait le Signe ?

Récipiendaire Étant à l'Ordre, laisser tomber la main droite sur la cuisse droite, en fléchissant le genou droit

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Que signifie ce Signe ?

Récipiendaire Le combat où Jacob fut vainqueur de l'Ange, bien que celui-ci l'ait meurtri à la hanche

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Donnez-moi le Mot Sacré ?

Récipiendaire M. B. A.·.

→ (Fin des questions du 30eme degré du Rite)

C.·. des G.·. *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes, place le Récipiendaire · devant l'autel).*

Très-Parfait Président, le Récipiendaire est prêt a subir l'interrogatoire.

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Récipiendaire, vous avais subis l'interrogatoire conforme aux règlements du Tribunal, nous allons maintenant vous installer dans la fonction de Juge.

Vous allez prêter maintenant l'obligation de votre nouvelle fonction de Juge

Très-Éclairé Capitaine des Gardes, donnez une balance au Récipiendaire qu'il tiendra avec sa main gauche.

Ensuite faite le s'agenouiller devant l'autel, avec la main droite étendue pour qu'il prête serment sur les Statuts de l'Ordre

C.·. des G.·. *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes exécute les Ordres)*

Tr.·.Parf.·.Pr.·. Récipiendaire, lisez l'obligation du 31eme degré du Rite.

C.·. des G.·. *→ (Le Très-Éclairé C . des Gardes lui donne l'obligation au Récipiendaire)*

OBLIGATION DU 31ème DEGRÉ

Récipiendaire Je jure d'examiner avec le soin le plus scrupuleux toute cause sur laquelle j'aurai à émettre une décision, d'écouter avec attention tous les arguments, de rechercher la vérité sans trêve et sans fatigue.

Je jure de ne jamais prononcer que des arrêts vrais, justes, équitables et cléments, et de ne pas juger aucune affaire

où des amitiés, ou des inimitiés, ou rancunes à moi appartenant seraient enjeu, celle où je ne serais pas sûr de moi-même, de pouvoir considérer avec calme, écouter avec patience, décider avec impartialité ».

Je jure de ne jamais laisser ni la richesse, ni la puissance, ni le rang, ni l'influence, exercer une action quelconque sur mes décisions, et je jure de toujours considérer tous les hommes comme étant au même niveau, les innocents pour être acquittés, les coupables pour être punis

Je jure de n'exercer aucun pouvoir dont la juridiction soit douteuse, et de ne jamais essayer d'étirer la loi pour l'appliquer à des cas qu'elle ne règle pas d'une façon claire et précise ».

Je jure de regarder comme innocent quiconque n'aura pas été démontré coupable, et de donner à tout accusé le bénéfice intégral de tout doute raisonnable

Je jure, enfin, de considérer les peines maçonniques comme un moyen, non comme un but. Le but de ce grade est donc l'équité, la justice

Tr∴Parf∴Pr∴ Très-Éclairé Capitaine des Gardes, retirez au Récipiendaire, ses cordons et ses bijoux, ensuite suspendez sur les colonnes.

C∴ des G∴ *→ (Le Très-Éclairé Capitaine des Gardes exécute les Ordres)*

Tr∴Parf∴Pr∴ Mes Très-Éclairés Frères, debout.

A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, Au Nom et sous la Juridiction du Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33eme et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté pour la France Ordo ab

chao, Deus meumque Jus. Je vous investis des devoirs, charges et dignités afférentes à cette qualité et vous confère la faculté de jouir de tous les droits et prérogatives attachés à ce grade

→ (Il frappe successivement avec son maillet sur la lame de son épée l'épaule droite puis l'épaule gauche du candidat)

→(Il relève le nouveau Très-Éclairés Frère et lui passe son Sautoir)

Mon Frère, recevez ce sautoir comme emblème de votre grade, ainsi que l'accolade fraternelle au nom de tous les Très-Éclairés Frère ici présents.

→ (Ceci fait, le Très-Parfait Président accompagne le nouveau Très-Éclairés Frère entre les colonnes, regagne sa place).

Tr∴Parf∴Pr∴ Très-Éclairé 1er Inspecteur, invitez tous les Très-Éclairés Frères ici présents à reconnaître désormais en tant que Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur 31ème degré le Frère . .. placé entre les Colonnes, et à applaudir à sa réception par une chaleureuse batterie

1er Inspecteur Mes Très-Éclairés Frères, je vous invite de la part du Très-Parfait Président, à reconnaître désormais en tant que Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur 31eme degré le Frère .. ... placé entre les Colonnes, et à applaudir à sa réception par une chaleureuse batterie

Tr∴Parf∴Pr∴ Oyez ! Oyez ! Oyez !

Mes Très-Éclairés Frères, par la batterie :

●●● ●●● ●●●

→ *(Mots sacré)* Justice

→ *(Réponse)* · Équité
→ *(Ensemble)* Ainsi soit-il

Assoyez-vous mes Très-Éclairés Frères

Très-Éclairé Capitaine des Gardes, veuillez m'assister pour instruire notre nouveau Très-Éclairés Frère

Tr∴Parf.∴Pr.∴ Mon nouveau Très-Éclairé Frère nous nous réunissons sous la puissance du triangle inversé , avec une Équerre, un Compas, un Fil à Plomb, le niveau pour rectifier et ajuster, la balance pour peser et estimer et l'épée pour exécuter et imposer

Nous avons aussi deux poignards l'un pour protéger les innocents, l'autre pour punir les parjures. Notre sautoir est blanc, avec la croix teutonique rouge.

Le blanc indique la pureté, la candeur, qualités indispensables pour pouvoir rendre la justice.

C'est pourquoi, à la demande : Justice, nous répondons Équité.

L'Équité apparaît ainsi comme la justice dans l'Absolu, la Justice non réglementée ni restreinte par le désir de maintenir un équilibre artificiel

C'est la disposition de l'esprit à maintenir ou à rétablir l'unité de toute chose dans l'unité du Tout.

Ceci est représenté par le nouveau symbole qui, entre les initiales J et E, est placé sur le dais du Très Puissant Président.

Il s'agit de la Tétractys, disposition en triangle de Dix points qui, pour les Pythagoriciens, symbolisait la Décade, le « Nombre du Cosmos », que nos Ateliers supérieurs doivent approfondir et étudier

Tr∴Parf.∴Pr.∴ Très-Éclairé Capitaine des Gardes, êtes-vous Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur ?

C∴ des G∴ Je compose en neuvième un Souverain Tribunal

Tr∴Parf.∴Pr.∴ Quelles épreuves avez-vous subies pour obtenir ce degré ?

C∴ des G∴ J'ai été appelé à répondre à neuf questions sur les neuf degrés les plus importants du Rite

Tr∴Parf.∴Pr.∴ Quels sont ces degrés.

C∴ des G∴ Les 9eme, 17eme, 18eme, 21eme, 22ème, 25eme, 28eme, 29ème, et 30eme, degrés du Rite.

Tr∴Parf.∴Pr.∴ Quels sont vos Devoirs ?

C∴ des G∴ De veiller au maintien des Statuts et Règlements de l'Ordre dont le dépôt m'est confié.

FERMETURE DES TRAVAUX DU 31ème DEGRÉ

Tr∴Parf.∴Pr.∴ A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers. Au Nom du Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33eme et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté de toute la surface du Globe Terrestre.

Ordo ab chao, Deus meumque Jus.

En vertu des pouvoirs dont je suis investi, je ferme ce Souverain Tribunal suivant les termes de la loi.

Mes Très-Éclairés Frères, retirons-nous en paix.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN & ACCEPTE

Sublime Prince du Royal Secret ou Chevalier de Saint André, Gardien Fidèle du Trésor Caché – 32ème degré

L'HISTOIRE

Le degré de « Sublime Chevalier du Royal Secret Souverain Prince de la Maçonnerie est sorti d'une des réformes tentées en France, avant la constitution du Rite Écossais Ancien et Accepté, pour englober dans les cadres du Rite de Herodom ou de Perfection un certain nombre de grades qui constituaient encore des systèmes indépendants · les Rose-Croix, les Chevaliers Royal Arche, les Princes de Jérusalem, les Princes Adeptes (Chevaliers du Soleil), l'Ordre des Noachites et celui des Kadosch

Les « Règlements et Constitutions des Sublimes Chevaliers du Royal Secret, Princes de la Maçonnerie » furent rédigés à Bordeaux, en 1759, par un Grand Conseil issu de l'Ordre éphémère des Empereurs d'Orient et d'Occident.

On trouve dans ce document, une liste de vingt-cinq degrés partagés en sept classes, le Collège des Sublimes Chevaliers du Royal Secret constituant le degré suprême et l'autorité directrice du Rite, des Conseils particuliers de Princes du Royal Secret s'étaient constitués en France, aux Etats-Unis, en Belgique, etc.

C'est parmi les membres de ces Conseils que furent recrutés les Grands Inspecteurs Généraux appelés, pour la première fois, à former les Suprêmes Conseils de ces pays respectifs

Les Conseils du 32eme degré portèrent désormais la dénomination de Consistoires Dans certaines juridictions il n'y a qu'un Consistoire, établi au siège du Suprême Conseil.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Dans d'autres, il y a plusieurs Consistoires du 32eme degré, mais alors ils sont régis par un Grand Consistoire, qui remplit, vis-à-vis d'eux et des corps subordonnés, une fonction analogue à celle des Grandes Loges dans la Maçonnerie symbolique , c'est notamment le cas dans les deux Juridictions des Etats-Unis où l'on compte même un Grand Consistoire pour chaque État de l'Union ; ce Collège est formé par les Présidents et les délégués des Consistoires particuliers.

Aux Etats-Unis, dans la Juridiction Sud, la qualification du grade est : « Maître du Royal Secret ».

Ce texte fixe l'histoire du degré et sa position dans l'organigramme du Rite Écossais Ancien et Accepté.

OUVERTURE DES TRAVAUX AU 32ème DEGRÉ

→ (Le rituel du 32eme degré pose, plus que tout autre, le problème des limites qui séparent l'histoire de la légende, de la présentation d'un synthème et de la symbolique)

S.·.des S.·. Sublime 1er Gr.·. Surv.·., sommes-nous à couvert ?

1er Gr.·.Surv.·. Nous le sommes, Souverain des Souverains

S.·.des S.·. Sublimes 1er et 2eme Gr..Surv.., assurez-vous que tous les Frères composant nos Camps respectifs sont Sublimes Princes du Royal Secret, debout et à l'Ordre, face à l'Orient.

1er Gr.·.Surv.·. ↓
2ème Gr.·.Surv.·. *→ (Les deux Grands Surveillants parcourent les Camps et s'assurent que tous les Frères les composant sont Sublimes Princes du Royal Secret)*

1er Gr.·.Surv.·. Souverain des Souverains, il n'y a dans les deux Camps que des Sublimes Princes du Royal Secret

Nous pouvons donc siéger en toute sécurité.

S.·.des S.·. Je reconnais également pour Sublimes Princes du Royal Secret, tous ceux qui siègent à l'Orient.

Prenez donc place, mes Sublimes Frères

Sublime 1er Gr .Surv.·., êtes-vous Sublime Prince du Royal Secret ?

1er Gr.·.Surv.·. Interrogez-moi

S.·.des S.·. Je vous comprends, mon Sublime Frère.

D'où venez-vous ?

1er Gr.·.Surv.·. D'Occident.

S.·.des S.·. Qu'apportez-vous ?

1er Gr.·.Surv.·. Silence, Tristesse, Persévérance

S.·.des S.·. Pourquoi Silence ?

1er Gr.·.Surv.·. Par prudence et point d'honneur.

S.·.des S.·. Pourquoi Tristesse ?

1er Gr.·.Surv.·. Par souvenir du passé.

S.·.des S.·. Pourquoi Persévérance ?

1er Gr.·.Surv.·. Par espoir fondé dans mes droits.

S.·.des S.·. Quels sont vos droits ?

1er Gr.∴Surv.∴ Ceux de la Justice et de l'Équité.

S.∴des S.∴ Comment les avez-vous acquis ?

1er Gr.∴Surv.∴ En montant et descendant les degrés de l'Échelle mystérieuse.

S.∴des S.∴ Où allez-vous ?

1er Gr.∴Surv.∴ À l'Orient.

S.∴des S.∴ Quoi faire ?

1er Gr.∴Surv.∴ Recevoir l'héritage de mes ancêtres

S.∴des S.∴ Sur quoi comptez-vous pour réussir cela ?

1er Gr.∴Surv.∴ Sur le triomphe inévitable de la Vérité

S.∴des S.∴ Comment le réclamerez-vous ?

1er Gr.∴Surv.∴ À la tête des Valeureux Princes du Royal Secret.

S.∴des S.∴ Comment les disposerez-vous ?

1er Gr.∴Surv.∴ En cinq corps d'année.

S.∴des S.∴ A quelle heure doit se réunir le Consistoire

1er Gr.∴Surv.∴ Quand l'Aube commence.

S.∴des S.∴ Quelle Aube ?

1er Gr.∴Surv.∴ L'aube de la vérité et du ralliement des trois Sages.

S.∴des S.∴ → *(Le Souverain des Souverains se lève et dit)* : **Salix**

1er Gr.∴Surv.∴ ↓
2ème Gr.∴Surv.∴ → *(Les deux Grands Surveillants disent).* **Nonis**

S.∴des S.∴ ↓
1er Gr.∴Surv.∴ ↓
2ème Gr.∴Surv.∴ → *(Tous ensemble disent ensuite)* **Tengu**.

S.∴des S.∴ Mes Sublimes Frères, ces trois mots sont le ralliement des « Sages » séparés jusqu'à présent

→ *(Frappe cinq coups)*

1er Gr.∴Surv.∴ → *(Frappe cinq coups)*

2ème Gr.∴Surv.∴ → *(Frappe cinq coups)*

S.∴des S.∴ A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers. Au Nom du Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33eme et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté de toute la surface du Globe Terrestre.

Ordo ab chao, Deus meumque Jus.

En vertu des pouvoirs dont je suis investi, j'ouvre ce Consistoire suivant le ralliement des Sages.

A moi, mes Sublimes Frères, par le signe et la batterie.

→ *(Mettre la main droite sur le cœur . la porter ensuite vers l'avant la paume tournée vers le bas puis la laisser retomber sur le côté).*

→ *(Batterie 5 coups par 1 et 4)* ·

●●●●●

Prenez place, mes Sublimes Frères

Grand Secrétaire, veuillez nous lire la planche tracée de nos derniers travaux

Gr.·.Secrétaire → *(Lit la planche tracée et termine par)*

J'ai dit ! Souverain des Souverains

S.·.des S.·. Mes Sublimes Frères avez-vous des observations à présenter sur la planche tracée qui vient de nous être lue ?

1er Gr.·.Surv.·. Le silence règne dans ce Consistoire, Souverain des Souverains.

S.·.des S.·. Dans ce cas, je demanderai les conclusions du Grand Chancelier

Gr.·.Chanc.·. Étant donné la régularité de la planche tracée dont nous venons d'entendre lecture, je propose son approbation.

→ *(Pause)*

S.·.des S.·. Grand Capitaine des Gardes, allez à l'entrée du Camp, il y a un un Grand Elu Chevalier Kadosch, qui demande à être reçu Sublime Prince du Royal Secret 32eme degré de notre Rite

Avant de l'introduire, donnez lui le mot de passe « **Pharasch-Chol** » qu'il devra donner ensuite au 2eme Gr..Surv...

RÉCEPTION AU 32ème DEGRÉ

G.·.C.·.des G.·. → *(Le Grand Capitaine des Gardes, accompagné du Candidat, fait frapper celui-ci en Grand Elu Chevalier Kadosch à la porte du Consistoire).*

2ème Gr.·.Surv.·. Souverain des Souverains, on frappe en Grand Elu Chevalier Kadosch à la porte de notre Consistoire.

S.·.des S.·. 2eme Gr.·.Surv.·., voyez qui frappe ainsi.

2ème Gr.·.Surv.·. Souverain des Souverains, le Grand Capitaine des Gardes, avec un Grand Elu Chevalier Kadosch.

S.·.des S.·. Demandez au Candidat le mot de passe

2ème Gr.·.Surv.·. Chevalier Kadosch donnez moi le mot de passe.

Le Candidat Pharasch-Chol.

2ème Gr.·.Surv.·. Souverain des Souverains, le Candidat à répondu positivement.

S.·.des S.·. 2eme Gr Surv.., demandez au Grand Capitaine des Gardes de conduire devant moi le Candidat.

2ème Gr.·.Surv.·. Grand Capitaine des Gardes, veuillez conduire devant le Souverain des Souverains le Candidat.

G.·.C.·.des G.·. → *(Le Grand Capitaine des Gardes, conduit le Candidat devant le Souverain des Souverains)*

S.·.des S.·. Mon Frère Grand Elu Chevalier Kadosch, avant que vous prêtiez votre obligation pour que vous puissiez devenir comme nous, Sublime Prince du Royal Secret 32eme degré

de notre Rite, vous demande de me répondre aux questions suivantes.

S.·. des S.·. Mon Frère Récipiendaire, êtes-vous Chevalier Kadosch ?

Récipiendaire Je le suis. Son nom fut autre et le même pourtant

S.·. des S.·. Quel âge avez-vous ?

Récipiendaire Un siècle ou plus. Je ne compte plus

S.·. des S.·. Que signifie le mot Kadosch ?

Récipiendaire En hébreu, il signifie saint, séparé, parfait, nec plus ultra

S.·. des S.·. Quel but poursuivent les Kadosch ?

Récipiendaire Combattre sans trêve et à outrance toute injustice, toute oppression, d'où qu'elles viennent.

S.·. des S.·. Quel nom porte le lieu où se réunissent les Kadosch ?

Récipiendaire Un Aréopage.

S.·. des S.·. Où se situe un Aréopage ?

Récipiendaire Dans un Camp

S.·. des S.·. Pourquoi les Kadosch se réunissent-ils dans un Camp ?

Récipiendaire : Pour signifier qu'ils sont toujours prêts à combattre

S.·. des S.·. Donnez-moi le Mot de Passe ?

Récipiendaire Celui qui interroge fait le Signe et dit « Begohal » Soit : « tout évolue en soi-même et l'interrogé répond « Paras-Kol » Soit (tout est expliqué).

S.·. des S.·. Quelle est la mise à l'Ordre du Grade ?

Récipiendaire Glaive droit le long du flanc, tenu en main gauche. La main droite est sur le cœur, doigts écartés.

S.·. des S.·. Que signifie ce Signe ?

Récipiendaire La main droite représente « l'Étoile du Matin » se levant en notre cœur.

S.·. des S.·. Pourquoi, mon Frère, ma Sœur ?

Récipiendaire Parce que la Main est l'Image de l'Étoile à cinq Branches.

S.·. des S.·. Comment se fait le Signe ?

Récipiendaire Étant à l'Ordre, laisser tomber la main droite sur la cuisse droite, en fléchissant le genou droit

S.·. des S.·. Que signifie ce Signe ?

Récipiendaire Le combat où Jacob fut vainqueur de l'Ange, bien que celui-ci l'ait meurtri à la hanche

S.·. des S.·. Donnez-moi le Mot Sacré ?

Récipiendaire M.·. B.. A.·.

→ *(Si le Récipiendaire à bien répondu a la plupart des réponses il pourra continuer Dans le cas contraire il sera ajourné)* .

S.·.des S.·. Mon Frère Récipiendaire, vous avez répondu avec succès a la majorité des réponses, vous avez le droit de continuer la Cérémonie de Réception.

Écoutez moi attentivement. Les bases de rédaction du rituel du 32ème degré sont, la « Légende du Grade », la « Description du Camp » et «les Arcanes du Grade»

Les documents anciens sont très sobres en ce qui concerne le cérémonial du grade.

Nous trouvons les renseignements suivants dans des manuscrits du 18ème siècle.

Dans l'Ouverture et la Clôture du Souverain Consistoire :

Le Souverain des Souverains se lève et dit : **Salix**

Les deux Grands Surveillants disent **Nonis**

Tous ensemble disent ensuite . **Tengu**.

Ces trois mots sont le ralliement des **Sages** séparés jusqu'à présent.

Au 18eme siècle, les Candidats a la Réception du 32eme degré, quittaient cinq fois consécutivement le Consistoire pour se rendre dans un local où étaient évoqués :

Naples, Malte, Rhodes, Chypre, Jaffa et Jérusalem.

Avec le concours des Sublimes Frères Les deux Grands Surveillants, l'Orateur Ministre d'Etat, le Grand-Chancelier, le Grand Secrétaire, le Grand Trésorier Ils vont vous lire la « Légende du Grade », la « Description du Camp » et «les Arcanes du Grade ».

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

LÉGENDE DU GRADE

1er Gr.·.Surv.·. Le Rite Écossais Ancien et Accepté fut, paraît-il, fondé par **Frédéric le Grand** en 1786

Sans vouloir rien affirmer quant à cela il est certain que la Grande Constitution date du 1er mai 1786, tandis que **Frédéric le Grand** mourut le 17 juin de la même année. En tous cas le Rite Écossais Ancien et Accepté fut précédé par le Rite de Perfection dont le plus haut grade était le 25ème degré et qui plus tard devint le 32ème dans notre Rite..

2ème Gr.·.Surv.·. On travaillait dans ce grade avant 1762 : date de l'élaboration de la Grande Constitution du Rite de Perfection
Quelques-uns de ces manuscrits parlent de **Frédéric II de Prusse** tandis que d'autres documents citent **Frédéric II**, mais tous ces vieux papiers sont d'accord sur un point ; ils parlent tous du **Roi de Prusse Grand Maître** et **Commandeur en chef, Souverain des Souverains.**

Gr.·.Orateur Voici la composition de l'armée selon un rituel manuscrit du **18ème siècle**

Frédéric II, Roi de Prusse, Grand Maître, et Commandeur en chef, Souverain des Souverains, est avec une armée de Chevaliers de l'Aigle blanc et noir (30eme degré) y compris les Prussiens, les Anglais et les Français, ainsi que les Adeptes du Soleil, du Liban, de Royal-Arche, de R.+C, de Chevalier d'Orient et d'Occident, des Princes de Jérusalem, des Grands Élus Parf.·. de Royal-Arche, Chevaliers Élus, Prévôts et Juges, Intendants des bâtiments, Maîtres Parf.·., Maîtres Secr.·., Maîtres, Compagnons et Apprentis., et volontaires maçons symboles. » Organisation de l'armée

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Gr.·. Chan.·. 1°) Chaque jour de la semaine avait son mot de passe : un pour la demande, l'autre pour la réponse.

Jour	Demande :	Réponse :	
Lundi Mardi	Darius	Daniel (héb.)	Judicium Dei
Mercredi	Xerces	Habacuc	Amplector
Jeudi	Alexandre	Sophonias	Scrotum Domini
Vendredi	Philadelphe	Aggée	Festivus solemnis
Samedi	Hérode	Zacharie	Memoria Domini
Dimanche	Ezéchias	Malachie (chald)	Angelus
	Cyrus	Ézéchiel (héb)	Fortitudo Dei

2°) Le départ était fixé à la cinquième heure après le coucher du Soleil. L'annonce serait faite par cinq coups de canon d'abord un coup et puis quatre coups (ce qui répond au modèle symbolique : 1 + 4.

3°) La flotte appareillerait du port de Naples, passerait par les ports de Malte, de Rhodes, de Chypre, pour aboutir à Jaffa où les armées se rassembleraient pour emprunter la route vers Jérusalem (soit quatre étapes maritimes et une étape terrestre, ce qui correspond au modèle symbolique : 4 + 1)

Gr.·. Secrétaire Au point de vue historique, (d'après le F.·. W Ohlemans) il est sans aucun doute ici question de la 6eme Croisade conduite par un **Frédéric II,** en 1228-29, sans toutefois pouvoir affirmer que l'armée suivit la route ci-dessus indiquée.

Il est donc ici fait mention d'un **Frédéric II**, non pas roi de Prusse, mais Frédéric de Hohenstaufen qui vécut de 1194 à 1250...

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Dans les anciens rituels, l'assemblée de FF.·. quittait le local de la réunion, après avoir entendu un coup de canon et se rendait dans un autre local, où était présenté un tableau figurant le port de Naples.

Gr.·. Trésorier Après une invocation, l'assemblée retournait dans le premier local. Ensuite, l'opération était répétée ; l'assemblée prenait contact avec les tableaux de Loge représentant les images des ports de Malte, de Rhodes, de Chypre et de Jaffa, et finalement le tableau figurait la ville de Jérusalem.

Depuis, les rituels ont été simplifiés et ramenés à leur plus simple expression ; toutefois, il est resté un tableau qui est sensé figurer le camp de l'armée.

S.·. des S.·. Les deux Grands Surveillants, l'Orateur Ministre d'Etat, le Grand-Chancelier, le Grand Secrétaire, le Grand Trésorier, vont vous lire la Description du Camp.

DESCRIPTION DU CAMP

1er Gr.·. Surv.·. Son contour est un ennéagone dans lequel sont inscrits, concentriquement, un heptagone, un pentagone, un triangle et un cercle ; à ces formes géométriques correspondent corrélativement les nombres 9, 7, 5, 3, 1

Dans les intervalles entre l'heptagone et le pentagone, sur les côtés de la dernière figure, sont déployés cinq étendards, désignés par les lettres :

T.E.N.G.U. *(Lire en sens inverse des aiguilles d'une montre)*

2eme Gr.·. Surv.·. L'étendard **T** est pourpre ; il porte l'arche d'alliance, avec la devise : Laus Deo.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

L'étendard **E** est azur ; il porte un lion d'or, tenant dans la gueule une clef d'or, portant au cou un collier d'or, avec la devise · Ad majorem Dei gloriam.

L'étendard **N** est argent ; il porte un cœur enflammé et ailé, avec une couronne de laurier.

L'étendard **G** est vert d'eau ; il porte un aigle à deux têtes, couronné, tenant une épée dans la serre de droite, et un cœur sanglant dans la gauche.

L'étendard **U** est or ; il porte un bœuf.

Gr.·.Orateur Neuf tentes sont disposées sur les côtés de l'ennéagone et neuf flammes sur les angles, aux couleurs des pavillons qui les précèdent, en tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre, chaque flamme est distinguée par un nombre, de 1 à 9, et chaque tente par une lettre, dans l'Ordre de succession .

S.A.L.I.X. et **N.O.N.I.**

Gr.·.Chanc.·. Tente **S**, nommée Malachias , blanc, tacheté de rouge. Tente des Princes Rose-Croix, des Chevaliers d'Orient et d'Occident et des Princes de Jérusalem.

Tente **A**, nommée Zorobabel ; vert clair Tente des Chev.· d'Or.· ou de l'Epée

Tente **L**, nommée Nehemias , rouge. Tente des Grands Élus.

Tente **I**, nommée Johaben ; noir et rouge. Tente du Sublime Élu et l'Élu des quinze.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Tente **X**, nommée Phaleg ; noir. Tente de l'Élu des neuf et du Grand-Maître architecte.

Tente **N**, nommée Joïda ; rouge et noir losangé. Tente du Prévôt et Juge.

Tente **O**, nommée Ooliab ; rouge et vert. Tente de l'Intendant des bâtiments et du Secrétaire intime

Tente **N**, nommée Josué ; vert. Tente du Maître Parfait.

Tente **I**, nommée Esdras , bleu. Tente des Maître, Compagnon et Apprenti.

Gr.·.Secrétaire Voici cependant quelques renseignements complémentaires.

Quant à l'intérieur du cercle, il montre souvent des différences.

Quelquefois c'est une Croix de Malte qui se trouve au milieu, sans doute pour rappeler que c'était là la place que, à côté des Chevaliers de l'Aigle blanc et noir, certains Chevaliers de Malte initiés à nos mystères et dont ils s'étaient faits les fidèles gardiens, pouvaient occuper. Parfois le Cercle est divisé en dix parties égales.

Cinq d'entre elles sont occupées par un Glaive, un Compas, deux Epées croisées, tandis que les deux autres contiennent des choses qui ressemblent à des houppes, dont la signification n'est pas transparente.

Dans les rituels modernes, on place une Croix de Saint-André.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Gr.∴Trésorier Le document Francken note . « les cinq points du pentagone sont placés sous le commandement de cinq Princes, collégialement ou par rotation selon leurs degrés.

Ils reçoivent leurs Ordres directement du Souverain des Souverains ». La signification des trois mots Salix – Noni - Tengu a donné lieu à des interprétations différentes.

En modifiant la succession des lettres, on a mis en évidence le sens : « Lux Inens Nos Agit ». *(La lumière intérieure nous conduit)*

Noms des Cinq Porte Étendards :

Bezeleel, pavillon **T**

Ooliab, pavillon **E**

Mahuzem, pavillon **N**

Garimont, pavillon **G**

Amariah, pavillon **U**

S.∴des S.∴ Les deux Grands Surveillants, l'Orateur Ministre d'Etat, le Grand-Chancelier, le Grand Secrétaire, le Grand Trésorier, vont vous lire les Arcanes du Grade.

RCANES DU GRADE

1er Gr.∴Surv.∴ **Le Synthème :**

La construction géométrique présentée à la Planche V est celle des tuileurs de Vuillaume et Delaulnaye.

Elle est utilisée comme tableau de Loge, comme sceau de l'Ordre et comme tracé du camp des Princes.

La Symbolique :

1. Plan stratégique de l'armée Quatre étapes maritimes, suivies d'une étape terrestre. Modèle symbolique : 4 + 1

2 Annonce du départ par cinq coups de canon un coup et puis quatre coups. Modèle symbolique . 1 + 4

3 Le Camp de l'armée : Il est figuré par un ensemble de figures géométriques concentriques : **ennéagone, heptagone, pentagone, triangle, cercle**.

2ème Gr.∴Surv.∴ Les nombres corrélatifs sont successivement 9, 7, 5, 3, 1, soit la suite des cinq premiers nombres impairs, en Ordre décroissant.

La somme de ces nombres est vingt-cinq Selon les apparences, le modèle global illustrerait le rite de Perfection comprenant vingt-cinq degrés, mais cela ne correspond pas à la description de l'armée.

D'autre part, cette interprétation perdrait son sens au 32eme degré, dans un Rite de 33 degrés.

On pourrait tenter de présenter les nombres du synthème dans leur sens symbolique ; comme suit :

9 - 3 x 3 (9ème degré)
7 - 6 + 1 (17eme, 18eme, 28eme, 30eme degrés)
5 - 4 + 1 (5eme, 6eme degrés)
3 (1er degré et degrés suivants faisant appel aux multiples de 3)

Nous ne croyons pas qu'il faille retenir cette interprétation symbolique.

L'ensemble géornétrique fait partie d'un tout, conçu à une certaine époque et dont plus d'un élément reste aléatoire.

L'échelle : Le document Francken présente au 25ème degré, la même image de l'échelle à sept degrés du 24eme degré.

Tétractys : Des rituels modernes ont introduit la tétractys 1 + 2 + 3 + 4 - 10 ainsi que la double tétractys, dont la base est 8 et le nombre total 36.

Gr.·. Orateur La Loge se tient en un lieu élevé , elle est tendue en noir; la tenture est parsemée de larmes, de squelettes, de têtes de mort, d'os en sautoirs, le tout brodé en argent

Le trône du Président est élevé de sept marches; il y a un dais au-dessus du siège de chacun des Surveillants.

La table, devant les Surveillants est couverte en cramoisi, bordé de noir ; sur le devant du tapis sont brodées, en noir, les lettres N.K.M K (Nekam Makah).

Une balustrade divise la salle en deux parties, est-ouest.

La loge se nomme **Consistoire**.

Le Maître est appelé Souverain des Souverains, Grand Prince, Illustre Commandeur en chef ; il représente **Frédéric II, roi de Prusse** Les deux Surveillants sont appelés « Lieutenants-Commandeurs », et l'orateur Ministre d'État Il y a, en outre, un Grand-Chancelier, un Grand Secrétaire, un Grand Trésorier et un Grand Capitaine des Gardes.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Gr.·. Chanc.·. Le Souverain des Souverains est en habits royaux rouges est armé d'un glaive et d'un bouclier. Son sceptre est sur la table, devant lui

Les Lieutenants Commandeurs ont aussi un glaive et un bouclier, et le chapeau sur la tête Six membres du Consistoire au moins sont vêtus en rouge ils se tiennent dans la partie de l'est du Consistoire.

Les officiers et les membres vêtus en rouge ne portent pas de tablier , ils portent le cordon, auquel est suspendu le bijou de l'Ordre.

Cordon : Noir, liseré d'argent, en sautoir ; sur la pointe est brodée en rouge, une croix teutonique ; l'aigle à deux têtes, en argent est placé au centre de la croix. Le cordon est doublé en ponceau ; sur la doublure une croix teutonique en noir. Ceinture noire, avec frange en argent ; une croix brodée en rouge, sur le devant.

Bijou : Croix teutonique en or.

Tablier blanc : Bordure et doublure rouge.

Sur la bavette est brodée, en rouge, la croix rehaussée d'argent sur les contours

Au milieu du tablier est tracé le plan du camp des Princes.

Mot de passe : Ceux du Kadosch

Phal-Chol, que l'on interprète : séparés

Pharasch-Chol, que l'on interprète réunis

Nekam-Makah, que l'on interprète vengeance

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Ensemble · **Schaddaï** (onmipotens).

Trigramme ou nom de Dieu en trois lettres, emblème du Delta

Mots sacré : Salix

Réponse : Noni

Ensemble : Tengu.

Ces trois mots sont composés de lettres qui marquent les tentes du camp des Princes et de celles qui sont au-dessus des cinq étendards.

Gr.·. Secrétaire **Signe :** Mettre la main droite sur le cœur la porter ensuite vers l'avant la paume tournée vers le bas : puis la laisser retomber sur le côté.

Attouchement et Marche : (néant)

Batterie : 5 coups par 1 et 4 : ● ●●●●

Signal de départ : 5 coups de canon par 1 et 4

Nombre de marches du trône : 7

Nombre de membres : (min.) : 9

Camp des Princes : Ennéagone · 9
: Heptagone · 7
. Pentagone : 5
: Triangle . 3
: Cercle 1
: Total : 25

Gr.·. Trésorier Heure de départ de l'armée : la 5ème heure, après le soleil couché

Symbolique Des Couleurs :

Noir : Tenture.
: Bordure du tapis des Surveillants Cordon.
: Ceinture
: Croix teutonique sur revers du cordon

Rouge : Croix teutoniques.
: Bordure et doublure du tablier
: Crarnoisi
: Tapis devant les Surveillants.
. Ponceau.
: Doublure du cordon.

Blanc : Tablier

Argent Liseré du cordon.
Aigle sur cordon.
: Franges de la ceinture.

Or : Bijou

S.·. des S.·. Mon Frère Récipiendaire, avec le concours des Sublimes Frères Les deux Grands Surveillants, l'Orateur Ministre d'Etat, le Grand-Chancelier, le Grand Secrétaire, le Grand Trésorier.

Ils vont vous ont appris la « Légende du Grade », la « Description du Camp » et «les Arcanes du Grade

Voulez vous continuer la Cérémonie de Réception.

Récipiendaire **OUI**, Souverain des Souverains.

S.:.des S.:. Mon Frère Récipiendaire vous allez maintenant prêter l'obligation du Sublime Prince du Royal Secret.

Récipiendaire Moi ...., Grand Élu Chevalier Kadosch, engage solennellement ma parole d'honneur et jure et promets sincèrement sur le Livre de Loi Sacrée, et sur de l'Éternel, qui est très souverain, très puissant, très miséricordieux et suprême architecte du ciel et de la terre, en présence duquel, ainsi qu'en celle des Sublimes Princes de Royal Secret de ce Consistoire du 32eme grade, ici assemblés, que je ne révélerai jamais, directement ni indirectement, les secrets et les mystères de ce sublime grade que je suis prêt à recevoir, ni aucun autre que j'ai reçus

En outre, je jure de suivre strictement et religieusement les Statuts et Règlements généraux de l'Ordre et de remplir tous les devoirs des Sublimes Princes du Royal Secret, diligemment, fidèlement, sans partialité,

Que Dieu tout puissant m'accorde la force suffisante pour l'accomplir en tous ses points, pour la plus sainte gloire de son Saint Nom.

Amen! Amen! Amen!

S.:.des S.:. Sublimes Princes, debout.

A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers. Au Nom du Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33eme et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté de toute la surface du Globe Terrestre.

Ordo ab chao, Deus meumque Jus

En vertu des pouvoirs dont je suis investi dans ce Consistoire, suivant le ralliement des Sages, je vous investis des devoirs, charges et dignités afférentes à cette qualité et vous confère la faculté de jouir de tous les droits et prérogatives attachés aux Sublimes Princes du Royal Secret du 32eme grade de notre Rite

→ *(Il frappe successivement avec son maillet sur la lame de son épée l'épaule droite puis l'épaule gauche et sur la tête du candidat Il relève le nouveau Sublime Prince et lui passe son Sautoir)*

Mon Frère, recevez ce sautoir comme emblème de votre grade, ainsi que l'accolade fraternelle au nom de tous les Sublimes Princes du Royal Secret ici présents.

→ *(Ceci fait, le Souverain des Souverains, accompagne le nouveau Très-Éclairés Frère entre les colonnes, regagne sa place)*

S.:.des S.:. 1er Gr.· Surv , invitez tous les Sublimes Princes ici présents à reconnaître désormais en tant que Sublime Prince du Royal Secret du 32ème degré le nouveau Sublime Prince .. .. placé entre les Colonnes, et à applaudir à sa réception par une chaleureuse batterie.

1er Gr.:.Surv.:. Sublimes Princes, je vous invite de la part du Souverain des Souverains, à reconnaître désormais en tant que Sublime Prince du Royal Secret du 32eme degré le nouveau Sublime Prince .... placé entre les Colonnes, et à applaudir à sa réception par une chaleureuse batterie.

S.:.des S.:. A moi, mes Sublimes Frères, par le signe et la batterie.

→ *(Mettre la main droite sur le cœur la porter ensuite vers l'avant la paume tournée vers le bas · puis la laisser retomber sur le côté).*

→ *(Batterie : 5 coups par 1 et 4)* · ● ●●●●

Prenez place, mes Sublimes Frères

→ *(Pause)*

S∴des S∴ 1er Gr ∴Surv ∴, veuillez m'assister pour instruire notre nouveau Très-Éclairés Frère

INSTRUCTION DU 32ème DEGRÉ

S∴des S∴ Êtes-vous Sublime Prince du Royal Secret ?

1er Gr∴Surv∴ Interrogez-moi

S∴des S∴ D'où venez-vous ?

1er Gr∴Surv∴ D'Occident

S∴des S∴ Qu'apportez-vous ?

1er Gr∴Surv∴ Silence, Tristesse, Persévérance

S∴des S∴ Pourquoi Silence ?

1er Gr∴Surv∴ Par prudence et point d'honneur.

S∴des S∴ Pourquoi Tristesse ?

1er Gr∴Surv∴ Par souvenir du passé.

S∴des S∴ Pourquoi Persévérance ?

1er Gr∴Surv∴ Par espoir fondé dans mes droits.

S∴des S∴ Quels sont vos droits ?

1er Gr∴Surv∴ Ceux de la Justice et de l'Équité.

S∴des S∴ Comment les avez-vous acquis ?

1er Gr∴Surv∴ En montant et descendant les degrés de l'Échelle mystérieuse.

S∴des S∴ Où allez-vous ?

1er Gr∴Surv∴ À l'Orient.

S∴des S∴ Quoi faire ?

1er Gr∴Surv∴ Recevoir l'héritage de mes ancêtres.

S∴des S∴ Sur quoi comptez-vous pour réussir cela ?

1er Gr∴Surv∴ Sur le triomphe inévitable de la Vérité

S∴des S∴ Comment le réclamerez-vous ?

1er Gr∴Surv∴ À la tête des Valeureux Princes du Royal Secret

S∴des S∴ Comment les disposerez-vous ?

1er Gr∴Surv∴ En cinq corps d'année.

S∴des S∴ Quand partirez-vous ?

1er Gr∴Surv∴ A la cinquième cure après le coucher du Soleil

CLÔTURE DES TRAVAUX DU CONSISTOIRE

S.·.des S.·. 🔨

1er Gr.·.Surv.·., quand peut on clôturer les travaux de ce Consistoire?

1er Gr.·.Surv.·. Souverain des Souverains, à la cinquième cure après le coucher du Soleil

S.·.des S.·. Donc il est l'heure de clôturer les travaux de ce Consistoire.

1er Gr.·.Surv.·. Il est l'heure, Souverain des Souverains.

S.·.des S.·. 🔨

1er Gr.·.Surv.·., puisque il est l'heure de clôturer les travaux de la vérité et du ralliement des trois Sages

S.·.des S.·. → *(Le Souverain des Souverains se lève et dit)* **Salix**

1er Gr.·.Surv.·. ↓
2ème Gr.·.Surv.·. → *(Les deux Grands Surveillants disent)* **Nonis**

S.·.des S.·. ↓
1er Gr.·.Surv.·. ↓
2ème Gr.·.Surv.·. → *(Tous ensemble disent ensuite)* **Tengu**.

S.·.des S.·. Mes Sublimes Frères, ces trois mots sont le ralliement des « Sages » séparés jusqu'à présent.

→ *(Frappe cinq coups)* 🔨 🔨🔨🔨🔨

1er Gr.·.Surv.·. → *(Frappe cinq coups)* 🔨 🔨🔨🔨🔨

2ème Gr.·.Surv.·. → *(Frappe cinq coups)* 🔨 🔨🔨🔨🔨

S.·.des S.·. A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers. Au Nom du Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33ème et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté de toute la surface du Globe Terrestre.

Ordo ab chao, Deus meumque Jus.

Je clôture les travaux de ce Consistoire suivant le ralliement des Sages.

A moi, mes Sublimes Frères, par le signe et la batterie
→ *(Mettre la main droite sur le cœur la porter ensuite vers l'avant la paume tournée vers le bas · puis la laisser retomber sur le côté)*

→ *(Batterie . 5 coups par 1 et 4)* ● ●●●●

Retirons nous en paix, mes Sublimes Frères.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN & ACCEPTE

Souverain Grand Inspecteur Général 33ème et dernier degré

SOMMAIRE

- Discours Grandes Constitutions du REAA 1786 :. . ..... page 073
- Constitutions et Statuts du 1er mai 1786 ... ... page 081
- Grands et Suprêmes Conseils du 1er mai 1786 : .... page 087
- Appendice (1er MAI 1786) .... page 097
- Constitutions et Statuts et Règlements du 4 mai 1786 :... .. page 101
- Convent de Lausanne 22 Septembre 1875 ·..... . ..... page 107
- Manifeste de Lausanne Septembre 1875 ·. .... page 115
- Rituel du 33eme degré :..... .... page 119

DISCOURS HISTORIQUE

Le T · Puis.. Souv.. G · Commandeur en chef, Souv · des Souv.·, Prince du Royal Secret, fut notre ILL · F.. Frédéric II, roi de Prusse ; il établit ce grade de concert avec le T.·. ILL.· F.·. Sérénissime Altesse Royale Louis de Bourbon, prince du sang français, et d'autres Ill.·. personnes qui avaient les Grades de Chev ·. Kadosch et de Prince du Royal-Secret.

Le Grade de Chev ·. Kadosch est le plus éminent et le plus important Dans ce Grade, vous Vous êtes solennellement obligé sans restriction à détruire un Ordre d'hommes pour les crimes qu'il a commis depuis plusieurs siècles, sans égard aux principes communs de l'humanité et aux lois du pays; malgré les grandes précautions prises dans le choix des candidats, quelques personnes indignes d'être admises peuvent y être reçues, et d'autres, par un zèle mal dirigé ou par un enthousiasme religieux dans l'observation littérale

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

de leurs obligations peuvent être induites à commettre des actions qui ne furent jamais permises ; en conséquence, le roi forma et établit, le 1er mai 5786, le 33ème degré, pour fixer l'étendue des devoirs du Kadosch.

Le roi, persuadé que, selon le cours des événements humains, il ne pouvait plus espérer vivre encore beaucoup d'années, conçut et exécuta le glorieux dessein de concentrer le Souverain pouvoir maçonnique de l'Ordre du Prince du Royal-Secret en un conseil de Grands Inspecteurs Généraux, afin qu'il pût, après son décès, régler, conformément à la constitution et aux statuts qu'il forma alors, le gouvernement de la maçonnerie dans tous les Grades, depuis le 17ème ou Chev. d'Orient et d'Occident inclusivement, laissant l'inspection des loges symboliques, de la Grande, ineffable et Sublime loge de Parfait maçon ou de Chev.·.d'Orient, au Grand Conseil des Princes de Jérusalem, qu'il concevait être justement chargé de ce pouvoir.

Le nouveau Grade institué s'appelle Souverain Grand Inspecteur Général au Suprême Conseil du 33eme degré.

Les Prince du Royal-Secret sont députés des Grands Inspecteurs Généraux ; ils agissent en vertu de pouvoirs spéciaux accordés à cet effet, mais le pouvoir appartient à ce Grade.

Quand le conseil est formé, il peut prendre connaissance de toutes les circonstances qui dépendent de la maçonnerie, depuis le 17eme Grade et au-dessus, entendre tous les appels les conseils ou des individus, au-dessus du grand conseil des Princes de Jérusalem, comme il est plus amplement expliqué dans les constitutions qui accompagnent ce grade.

Nul Inspecteur général ne possède aucun pouvoir individuel, dans un pays où est établi un Conseil de Grands Inspecteurs Généraux, parce qu'il faut la majorité de voix des membres du Conseil pour donner de la légitimité à la décision que pourrait prendre un grand Inspecteur Général.

En conséquence des pouvoirs dont les Inspecteurs du Grade sont revêtus, il a été nécessaire de limiter leur nombre. Il s'ensuit qu'un Conseil ne peut être composé que de 9 membres, cinq desquels, au moins, doivent professer

la religion chrétienne. Nulle affaire ne peut être traitée, ou ce grade donné que quand 3 membres sont présents ; excepté pour établir ou composer un Conseil, ainsi qu'il est prescrit par la constitution. Il ne peut y avoir qu'un Conseil de ce Grade, par chaque nation ou royaume d'Europe ; deux dans les États-Unis d'Amérique, le plus éloigné l'un de l'autre qu'il est possible ; un dans les îles anglaises de l'Amérique et un dans les îles françaises.

Aucun des Inspecteur ne peut posséder ce grade manuscrit, que ceux qui, d'abord, forment chaque Conseil. Quand un Inspecteur va dans un autre pays établir ce grade, le manuscrit lui est donné, sous l'obligation de ne jamais le donner, excepté à celui qu'il choisira pour le seconder dans cet établissement Les signes et les mots, seulement, sont donnés à tous les Inspecteurs.

La vengeance des injustes cruautés, insultes et injures articulées contre les Chevaliers templiers, sans qu'ils les eussent provoquées et dans lesquelles les Chev.. de Saint Jean de Jérusalem ou de Malte participèrent et qui donnèrent lieu à la formation du Grade de Kadosch est, d'une manière sensible, parfaitement directe dans ce Grade

D'après l'histoire des Chev . de Malte par l'abbé Vertot, les Chev.. templiers formaient un Ordre de chevalerie maçonnique institué sous le pape Gélase II.

Vers l'année maçonnique 5147 ; ils étaient ainsi appelés, parce qu'ils demeuraient dans une partie du temple de Jérusalem, non loin du sépulcre de Jésus Christ. Ils recevaient et assistaient charitablement les étrangers et les chrétiens pèlerins. Revêtus de leurs armures, ils les conduisaient dans la Terre sainte, pour y voir les monuments sacrés de la chrétienté et sans qu'ils eussent à craindre les infidèles.

Cet Ordre s'accrut en nombre, en pouvoir, en richesses, et vers l'an 1200, il se répandit dans toute l'Europe. Leurs principales commanderies étaient situées sur les bords de la Méditerranée Leur influence et leurs possessions étaient immenses et paraissaient s'augmenter journellement.

Philippe le Bel, roi de France, en devint jaloux ; et cette jalousie se transforma en une haine implacable, lorsqu'ils embrassèrent la cause de Boniface VIII, dans les différents qu'il eut avec le roi Philippe ne pardonna jamais aux Templiers leur conduite dans ces différents.

Le 13 octobre 4309, il fit arrêter tous les Chev · Templiers qui se trouvaient dans son royaume et les livra aux plus cruels supplices

En 1312, l'Ordre fut supprimé par le pape Clément V, à la demande du roi de France.

Les rois d'Angleterre, de Castille, d'Aragon et de Sicile, le comte de Provence et tous les souverains de l'Europe firent arrêter les Chev: Templiers, s'emparèrent de leurs possessions et mirent des gardiens dans leurs commanderies.

Le 1er octobre 1312, le concile de Vienne (en Dauphiné) bannit l'Ordre, de concert avec le pape, et donna la plus grande partie de leurs possessions aux Chev Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Chev · de Rhodes, maintenant nommés Chev. de Malte, qui furent établis vers l'an 1420, lorsque Honorius fut élu pape

Les Chev Kadosch furent appelés Chev ·. Templiers ; mais, après leur massacre par Ordre de Philippe, le peu qui échappa fut obligé de changer de nom et d'apparence pour mieux éviter la persécution de leurs ennemis, jusqu'à ce que leur nombre fût augmenté, et qu'ils fussent en état de prendre les armes pour leurs justes et légitimes droits

Ils cessèrent de porter le cordon noir et la croix rouge, et y substituèrent un cordon large couleur de sang, porté de l'épaule gauche à la hanche droite, auquel était suspendu un aigle noir à 2 têtes, les ailes étendues, tenant dans ses serres une épée nue

Vers l'an maçonnique 5767, des recherches furent faites à Paris pour s'assurer si des Maçons qui prenaient le titre de Chev.. Kadosch, étaient des Templiers.

Si cette découverte eût réussi, cet Ordre eût été une 2eme fois anéanti ; en conséquence, il fut déterminé par le G..Cons.·.de communication de Berlin et de Paris, qu'ils prendraient, à l'avenir, le titre de Chev.·.de L Aigle blanc et noir.

Pour que les Chev.· de Malte puissent conserver les possessions qu'ils ont illégalement reçues, ils se sont obligés à exterminer l'Ordre du Temple, dont les Chev.. sont actuellement et de bonne foi, ceux qui ont le grade de Chev:. Kadosch ou de l'Aigle blanc et noir.

Les Chev.. Kadosch se sont personnellement et mutuellement promis et juré, au nom et en présence du grand et éternel Dieu, de conserver haine et inimitié éternelle envers les Chev.·. de Malte, et de les détruire, quand ce sera en leur pouvoir.

Quoique nous nous soyons imposé le devoir de nous efforcer à exterminer cet Ordre qui, lui-même, s'occupe de notre destruction, il est cependant convenable que l'étendue de notre inimitié et des hostilités envers cet Ordre soit bien définie, cette obligation n'exige pas que si quelqu'un de nous allait pour ses affaires dans la Méditerranée ou que, rencontrant, par accident, quelque Chev.· de cet Ordre, il fût obligé de le poignarder, cela serait un meurtre condamné par les lois de tous les pays, et il serait puni de mort.

Mais, si quelques souverains puissants leur déclaraient la guerre, nous sommes liés par l'obligation solennelle que nous avons prononcée, et si nos affaires nous le permettent, nous devons joindre immédiatement l'armée de leurs ennemis, et employer tous nos talents, soit dans le cabinet, soit dans les camps, pour efforcer à exterminer cet Ordre, afin de rentrer en possession des places fortes et riches qui, de droit appartiennent aux Templiers.

Les différents grades maçonniques étant obligés d'obéir à leurs supérieurs, il s'ensuit que lorsque le corps maçonnique sera assez nombreux et puissant, il sera conduit à l'ennemi par les Souv.·. du 33eme degré, et si les armées étaient victorieuses, les Chev.· Kadosch se déclareront, prendront possession du pays, dont ils sont maintenant illégitimement privés et

resteront sous la bannière et la protection de ce grade, dont ils recevront un système de gouvernement fondé sur les droits des Chev.. et sur leur zèle, leurs services et vertueuses souffrances pendant tant de siècles.

Quand nous entrerons en campagne contre nos ennemis, nos forces seront dirigées sous les Ordres donnés dans le grade de Prince du Royal-Secret, mais comme le T.·. Ill.· Souv ·.des Souv.·. a bien voulu revêtir ce grade du pouvoir exécutif suprême, le commandement des troupes, après son décès, nous est dévolu.

En conséquence, Sa Majesté le roi Frédéric a ordonné que les 1er et 2eme Commandeurs commanderaient sur les troupes, districts, nations et royaumes sur lesquels ils ont la juridiction maçonnique

A l'arrivée des troupes de terre au lieu désigné, à Jérusalem, le Conseil Suprême de tous ceux qui auront reçu le 33eme grade s'assemblera immédiatement ; chaque Inspecteur général produira ses lettres de créance pour ce grade, et le possesseur du plus ancien titre sera déclaré et proclamé aux troupes en qualité de généralissime et prendra le titre de Très Puissant Grand Commandeur.

Tous les autres grades militaires seront donnés successivement, selon les différentes dates des lettres de créance. Les titres de même date seront déterminés par le ballottage.

A l'avenir, tous les rangs, honneurs, dignités, titres, possessions, etc , seront héréditaires. Le gouvernement de l'Ordre restera dans la famille du Souverain Grand Commandeur.

A la réduction des Chev.·. de Malte, le Souverain Grand Commandeur assemblera immédiatement un Suprême Conseil du 33eme degré, dans lequel seront formés une constitution et un système de gouvernement pour l'Ordre, qui sera toujours militaire ; l'Ordre alors prendra un titre réel.

L'uniforme de l'Ordre, en campagne, est bleu, revers et bords blancs, boutons blancs sur lesquels est le bijou du 33eme, qui est l'aigle à 2 têtes, et sur les boutons plus petits, le chiffre 33.

Comme nous avons de puissants ennemis à combattre, il convient, pour nous mettre à l'abri des ruses des méchants, d'être perpétuellement on garde et discrets.

Nourrissons, dans nos coeurs, le germe de la vertu, et, dans notre conduite et nos expressions, n'offensons jamais personne. Respectons la race humaine, même dans nos ennemis.

Combattons-les ouvertement et avec honneur, et, si nous devenons victorieux, ne tachons pas nos lauriers on insultant nos ennemis vaincus.

Prouvons-leur, par la magnanimité de notre conduite, que la justice n'exige point l'aide d'une main assassine, mais que la vertu sera la récompense de nos travaux.

Convainquons-les de l'atrocité de leur conduite par la droiture de la nôtre, et de leur injustice par notre clémence.

En quelque pays où la capricieuse fortune puisse vous jeter, soyez fidèle et obéissant à ses lois et à son gouvernement, car un Maçon, un Chev. qui ne serait pas fidèle au pays qu'il habite, n'hésiterait pas à sacrifier le secret de son Ordre

Vénérez l'être qui vous a donné la naissance Soyez tendre mari envers l'associée de votre coeur, et père affectionné de votre progéniture ; élevez-la et dirigez-la dans les sentiers de la vertu et de la religion ; que votre vieillesse soit couronnée de la paix de l'âme ; qu'elle soit exempte de reproche.

Instruisez votre fils dans l'Ordre Maçonnique , soyez sincère envers vos amis et vos frères, supportez patiemment leurs défauts , soyez indulgent pour la faiblesse de l'espèce humaine ; soyez l'exemple vivant de la vertu et de la bienfaisance pour tout ce qui vous entoure.

Aidez le pauvre et l'affligé ; donnez-leur les secours dont ils ont besoin, selon vos facultés, et, surtout, offrez sans cesse des prières au Grand Architecte et éternel Dieu, pour toutes les preuves signalées de bonté et de miséricorde que vous avez reçues de lui, et efforcez-vous, avec ardeur, d'atteindre à cette béatitude céleste et éternelle que lui seul peut accorder.

Amen ! Amen !Amen !

Grandes Constitutions du REAA 1786

VERA INSTITUTA SECRETA ET FUNDAMENTA
(1er mai 1786)

ORDINIS
VETERUM - STRUCTORUM - LIBERORUM
AGGREGATORUM
ATQUE
CONSTITUTIONS MAGNÆ
ANTIQUI - ACCEPTI - RITUS - SCOTICI
Anni MDCCLXXXVI

Veritables instituts secrets et bases fondamentales de l'Ordre des anciens Francs-Maçons-Unis et Grandes Constitutions du Rite Écossais Ancien Accepté, de l'An 1786

NOUVELLE ÉDITION

Publiée sous les auspices du Suprême Conseil du 33ème degré pour la Juridiction Méridionale des États-Unis de l'Amérique.
Traduit du Latin par Charles Laffon de Ladebat, 33eme degré

UNIVERSI TERRARUM ORBIS SUMMI ARCHITECTONIS

GLORIA AB INGENIIS

Nouveaux instituts secrets et bases fondamentales de a très ancienne et très Respectable Société des Anciens Francs-Maçons Unis, connue sous le nom d'Ordre Royal et Militaire de l'art libre de tailler la pierre.

NOUS, FRÉDÉRIC, par la grâce de Dieu, Roi de Prusse, Margrave de Brandebourg, etc., etc , etc.

Souverain Grand Protecteur, Grand Commandeur, Grand Maître Universel et Conservateur de la très ancienne et très respectable Société des Anciens

Francs-Maçons ou Architectes Unis, autrement appelée l'Ordre Royal et Militaire de l'Art Libre de Tailler la Pierre ou Franche-Maçonnerie.

A TOUS LES ILLUSTRÈS ET BIEN-AIMÉS FRÈRES QUI CES PRÉSENTES VERRONT
TOLÉRANCE, UNION, PROSPÉRITÉ.

Il est évident et incontestable que, fidèle aux importantes obligations que nous nous sommes imposées en acceptant le protectorat de la très ancienne et très respectable Institution connue de nos jours sous le nom de « Société de l'Art Libre de tailler la pierre» ou « Ordre des Anciens Francs-Maçons Unis » nous nous sommes appliqué, comme chacun sait, à l'entourer de notre sollicitude particulière.

Cette Institution universelle, dont l'origine remonte au berceau de la société humaine, est pure dans son Dogme et sa Doctrine · elle est sage, prudente et morale dans ses enseignements, sa pratique, ses desseins et ses moyens : elle se recommande surtout par son but philosophique, social et humanitaire

Cette société a pour objet l'Union, le Bonheur, le Progrès et le Bien-Être de la famille humaine en général et de chaque homme individuellement.

Elle doit donc travailler avec confiance et énergie et faire des efforts incessants pour atteindre ce but, le seul qu'elle reconnaisse comme digne d'elle.

Mais, dans la suite des temps, la composition des organes de la Maçonnerie et l'unité de son gouvernement primitif ont subi de graves atteintes, causées par les grands bouleversements et les révolutions qui, en changeant la face du monde ou en soumettant à des vicissitudes continuelles, ont, à différentes époques, soit dans l'antiquité, soit de nos jours, dispersé les anciens Maçons sur toute la surface du globe.

Cette dispersion a donné naissance à des systèmes hétérogènes qui existent aujourd'hui sous le nom de RITES et dont l'ensemble compose l'Ordre.

Cependant, d'autres divisions, nées des premières, ont donné lieu à l'organisation de nouvelles sociétés : la plupart de celles-ci n'ont rien de commun avec l'Art Libre de la Franche-Maçonnerie, sauf le nom de quelques formules conservées par les fondateurs, poux mieux cacher leurs desseins secrets -desseins souvent trop exclusifs, quelquefois dangereux et presque toujours contraires aux principes et aux sublimes doctrines de la Franche-Maçonnerie, tel que nous les avons reçus de la tradition.

Les dissensions bien connues que ces nouvelles associations ont suscitées dans l'Ordre et qu'elles y ont trop longtemps fomentées, ont éveillé les soupçons et la méfiance de presque tous les Princes dont quelques-uns l'ont même persécuté cruellement.

Des Maçons, d'un mérite éminent, ont enfin réussi à apaiser ces dissensions et tous ont, depuis longtemps, exprimé le désir qu'elles fussent l'objet d'une délibération générale afin d'aviser aux moyens d'en empêcher le retour et d'assurer le maintien de l'Ordre, en rétablissant l'unité dans son gouvernement et dans la composition primitive de ses organes, ainsi que son antique discipline

Tout en partageant ce désir que nous-même avons éprouvé depuis le jour où nous avons été complètement initié aux mystères de la Franche-Maçonnerie, nous n'avons pu, cependant, nous dissimuler ni le nombre, ni la nature, ni la grandeur réelle des obstacles que nous aurions à surmonter pour accomplir ce désir.

Notre premier soin a été le consulter les membres les plus sages et les plus éminents de l'Ordre dans tous les pays sur les mesures les plus convenables à adopter pour atteindre un but si utile, en respectant les idées, de chacun, sans faire violence à la juste indépendance des Maçons et surtout à la liberté d'opinion qui est la première et la plus sacrée de toutes les libertés et en même temps la plus prompte à prendre ombrage.

Jusqu'à présent les devoirs qui nous étaient plus particulièrement imposés comme Roi, les événements nombreux et importants qui ont signalé notre règne ont paralysé nos bonnes intentions et nous ont détourné du but que nous nous étions proposé.

C'est désormais au temps, ainsi qu'à la sagesse, à l'instruction et au zèle des frères qui viendront après nous qu'il appartiendra d'accomplir et de perfectionner une oeuvre si grande et si belle, si juste et si nécessaire.

C'est à eux que nous léguons cette tâche, et nous leur recommandons d'y travailler sans cesse, mais patiemment et avec précaution

Toutefois, de nouvelles, et pressantes représentations qui, de toutes pans, nous ont été adressées, dans ces derniers temps, nous ont convaincu de la nécessité d'opposer immédiatement une barrière puissante à l'esprit d'intolérance, de secte, de schisme et d'anarchie que des novateurs cherchent aujourd'hui à introduire parmi les frères

Leurs desseins ont plus ou moins de portée et sont ou imprudents, ou répréhensibles présentés sous de fausses couleurs, ces desseins, en changeant la nature de l'Art libre de la Franche-Maçonnerie, tendent à la detourner de son but, et doivent nécessairement causer la déconsidération et la ruine de l'Ordre

En présence de tout ce qui se passe dans les royaumes voisins, nous reconnaissons qu'une intervention de notre part est devenue indispensable.

Ces raisons et d'autres causes non moins graves nous imposent donc le devoir d'assembler et de réunir en un seul corps de Maçonnerie tous les Rites du Régime Écossais dont les doctrines sont, de l'aveu de tous, à peu près les mêmes que celles des anciennes Institutions qui tendent au même but, et qui, n'étant que les branches principales d'un seul et même arbre, ne diffèrent entre elles que par des formules, maintenant connues de plusieurs, et qu'il est facile de concilier.

Ces Rites sont ceux connus sous les noms de Rite Ancien, d'Hérédom ou d'Hairdom, de l'Orient de Kilwinning, de Saint-André, des Empereurs d'Orient et d'Occident, des Princes du Royal Secret ou de Perfection, de Rite Philosophique et enfin de Rite Primitif, le plus récent de tous.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Adoptant, en conséquence, comme base de notre réforme salutaire, le titre du premier de ces Rites et le nombre des Degrés de la hiérarchie du dernier, nous les déclarons maintenant et à jamais réunis en un seul Ordre, qui, professant le Dogme et les pures Doctrines de l'antique Franche-Maçonnerie, embrasse tous les systèmes du Rite Écossais sous le nom de « **Rite Écossais Ancien Accepté** ».

La doctrine sera communiquée aux Maçons en trente-trois Degrés, divisés en sept Temples ou Classes Tout Maçon sera tenu de parcourir successivement chacun de ces Degrés, avant d'arriver au plus sublime et dernier ; et à chaque Degré, il devra subir tels délais et telles épreuves qui lui seront imposés conformément aux Instituts, Décrets et Règlements anciens et nouveaux de l'Ordre, ainsi qu'à ceux du Rite de Perfection

Le premier Degré sera conféré avant le deuxième, celui-ci avant le troisième et ainsi de suite jusqu'au Degré Sublime le trente-troisième et dernier qui surveillera, dirigera et gouvernera tous les autres.

Un corps ou Réunion de membres possédant ce Degré formera un Suprême Grand Conseil, dépositaire du Dogme ; il sera le Défenseur et le Conservateur de l'Ordre qu'il gouvernera et administrera conformément aux présentes et aux Constitutions ci-après décrétées

Tous les Degrés des Rites réunis, comme il est dit ci-dessus, du 1er au 18ème, seront classés parmi les Degrés du Rite de Perfection dans leur Ordre respectif et d'après l'analogie et la similitude qui existent entre eux ils formeront les 18 premiers degrés du Rite Écossais Ancien Accepté , le 19ème degré, et le 23ème degré du Rite Primitif formeront le 20ème degré de l'Ordre Le 20ème et le 23ème degré du Rite de Perfection, soit le 16ème et le 24ème degré du Rite Primitif formeront le 21ème et le 28ème degré de l'Ordre

Les Sublimes Princes du Royal Secret occuperont le 32ème degré, immédiatement au-dessous des Souverains Grands Inspecteurs Généraux dont le degré sera le 33ème et dernier de l'Ordre.

Le 31ème degré sera celui des Souverains Juges Commandeurs

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Les Grands Commandeurs, Grands Élus Chevaliers Kadosch prendront le 30eme degré. Les Chefs du Tabernacle, les Princes du Tabernacle, les Chevaliers du Serpent d'Airain, les Princes de Merci, les Grands Commandeurs du Temple et les Grands Écossais de Saint-André composeront respectivement le 23eme, le 24eme, le 25eme, le 26eme, le 27eme et le 29eme degré

Tous les Sublimes Degrés de ces mêmes Systèmes Écossais réunis seront, d'après leur analogie ou leur identité, distribués dans les classes de leur Ordre qui correspondent au régime du Rite Écossais Ancien Accepte.

Mais jamais et sous quelque prétexte que ce soit, aucun de ces Sublimes Degrés ne pourra être assimilé au 33eme et très Sublime Degré de Souverain Grand Inspecteur Général, Protecteur et Conservateur de l'Ordre, qui est le dernier du Rite Ancien Accepté Écossais et, dans aucun cas, nul ne pourra jouir des mêmes droits, prérogatives, privilèges ou pouvoirs dont nous investissons ces Inspecteurs.

Ainsi nous leur conférons la plénitude de la puissance suprême et conservatrice

Et, afin que la présente ordonnance soit fidèlement et à jamais observée, nous commandons à nos Chers, Vaillants et Sublimes Chevaliers et Princes Maçons de veiller à son exécution

DONNÉ en notre Palais, à Berlin, le jour des Calendes 1er de Mai, l'an de Grâce 1786, et de notre Règne le 47eme.

Signé : L.˙ S.˙. « FRÉDÉRIC »

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Grandes Constitutions et Statuts

DU 1er MAI 1786

Des

GRANDS ET SUPRÊMES CONSEILS

Composés des Grands Inspecteurs Généraux, Patrons, Chefs et Conservateurs

De

L'ORDRE DU 33eme et dernier degré du Rite Écossais Ancien Accepté,

Et

RÈGLEMENT

Pour le gouvernement de tous les Consistoires, Conseils, Collèges, Chapitres et autres Corps maçonniques soumis à la juridiction desdits Conseils.

Au nom du Très Saint et Grand Architecte de l'Univers.

Ordo ab Chao.

Avec : l'approbation, en la présence et sous les auspices de son Auguste Majesté Frédéric (Charles) II, Roi de Prusse, Margrave de Brandebourg, etc , très Puissant Monarque, Grand Protecteur, Grand Commandeur, etc de l'Ordre, etc., etc., etc.

Les Souverains Grands Inspecteurs Généraux, en Suprême Conseil assemblé Ont, après délibération sanctionné les Décrets suivants qui sont et seront à perpétuité leurs CONSTITUTIONS, STATUTS ET RÈGLEMENTS pour le gouvernement des Consistoires et autres Ateliers Maçonniques soumis à la juridiction des dits Grands Inspecteurs.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Article I

Tous les articles des Constitutions, Statuts et Règlements rédigés en l'année 1762 par les neuf Commissaires des Grands Conseils des Princes Maçons du Royal Secret, qui ne sont pas contraires aux présentes dispositions, sont maintenus et devront être observés ; ceux qui y sont contraires sont abrogés et considérés comme expressément abolis

Article II

I Le 33eme DEGRÉ confère aux Maçons qui en sont légitimement revêtus la qualité, le titre, le privilège et l'autorité de Souverains Grands Inspecteurs Généraux de l'Ordre.

II L'objet particulier de leur mission est d'instruire et d'éclairer leurs Frères , de faire régner parmi eux la Charité, l'Union et l'Amour fraternel ; de maintenir la régularité dans les travaux de chaque Degré et de veiller à ce qu'elle soit observée par tous les Membres , de faire respecter, et, dans toutes les occasions, de respecter et de défendre les Dogmes, les Doctrines, les Instituts, les Constitutions, les Statuts et les Règlements de l'Ordre, et principalement ceux de la Haute Maçonnerie, et enfin de s'appliquer, en tous lieux, à faire des oeuvres de Paix et de Miséricorde

III Une réunion de membres de ce grade prend le titre de Conseil du 33eme degré ou des Puissants Grands Inspecteurs Généraux de l'Ordre , ce Conseil se forme et se compose comme suit.

1. Dans les lieux propres à l'établissement d'un Suprême Conseil de ce Degré, l'Inspecteur le plus ancien en grade est, par les présentes, autorisé à élever un autre Frère à la même dignité, après s'être assuré que celui-ci l'a réellement méritée par son caractère, son instruction et les grades dont il est revêtu, et il lui administrera le serment.

2. Ces deux Frères conféreront ensemble, et de la même manière, le grade à un autre membre.

IV. LE SUPRÊME CONSEIL sera alors constitué. Mais aucun des autres Candidats ne sera admis, s'il n'obtient l'unanimité des suffrages, chaque membre donnant son vote de vive voix, en commençant par le plus jeune, c'est-à-dire, par le dernier reçu Le vote négatif d'un seul des membres délibérants, si ses raisons sont jugées suffisantes, fera rejeter le candidat. Cette règle sera observée dans tous les cas analogues

Article III

I Dans les lieux ci-dessus désignés, les deux Frères qui, les premiers, auront été élevés à. ce grade, seront de droit, les deux premiers Officiers du SUPRÊME CONSEIL, savoir : le Très Puissant Monarque Grand Commandeur, et le très Illustre Lieutenant Grand Commandeur.

II. Si le premier de ces Officiers vient à mourir, s'il abdique, ou s'il s'absente, pour ne plus revenir, il sera remplacé par le second Officier qui choisira son successeur parmi les autres Grands Inspecteurs

III. Si le second Officier abdique, s'il meurt ou s'il s'éloigne pour toujours, le premier Officier lui donnera pour successeur un autre Frère du même grade.

IV Le très Puissant Monarque nommera également l'Illustre Ministre d'État du Saint Empire, l'Illustre Grand Maître des Cérémonies et l'Illustre Capitaine des Gardes : et il désignera, de la même manière, des Frères pour remplir les autres emplois vacants ou qui pourront le devenir.

Article IV

Tout Maçon qui, possédant les qualités et les capacités requises, sera élevé à ce Grade Sublime, paiera préalablement, entre les mains du très Illustre Trésorier du Saint Empire, une contribution de dix Frédérics d'Or ou de dix Louis d'Or, monnaie ancienne, ou l'équivalent en argent du pays

Lorsqu'un Frère sera initié au 30eme, au 31eme ou au 32eme degré, on exigera de lui une somme de pareille valeur et même titre, pour chaque grade.

Le Suprême Conseil surveillera l'administration de ces fonds et en disposera dans l'intérêt de l'Ordre

Article V

I. TOUT SUPRÊME CONSEIL se composera de neuf Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33ème degré, dont quatre, au moins, devront professer la religion dominante du pays

II Lorsque le très Puissant Monarque Grand Commandeur et le Lieutenant Grand Commandeur de l'Ordre sont présents, trois membres suffisent pour composer le Suprême Conseil et pour l'expédition des affaires de l'Ordre.

III. Dans chaque grande Nation, Royaume ou Empire d'Europe, il n'y aura qu'un seul Suprême Conseil de ce grade. Dans les États et Provinces dont se compose l'Amérique septentrionale, soit sur le continent, soit dans les îles, il y aura deux Conseils, aussi éloignés que possible l'un de l'autre Dans les États et Provinces dont se compose l'Amérique Méridionale, soit sur le continent, soit dans les îles, il y aura également deux Conseils, aussi éloignés que possible l'un de l'autre. Il n'y aura qu'un seul Suprême Conseil dans chaque Empire, État Souverain ou Royaume d'Asie, d'Afrique, etc

Article VI

Le Suprême Conseil n'exerce pas toujours directement son autorité sur les degrés au dessous du 17eme ou Chevalier d'Orient, d'Occident. D'après les circonstances et les localités, il peut la déléguer même tacitement ; mais son droit est imprescriptible, et toutes les Loges et tous les Conseils de Parfaits Maçons, de quelque degré que ce soit, sont, par les présentes, requis de reconnaître, dans ceux qui sont revêtus du trente-troisième Degré, l'autorité des Souverains Grands Inspecteurs Généraux de l'Ordre, de respecter leurs prérogatives, de leur rendre les honneurs qui leur sont dus,

de leur obéir, et enfin, de déférer avec confiance à toutes les demandes qu'ils pourraient formuler pour le bien de l'Ordre, en vertu de ses lois, des présentes Grandes constitutions et de l'autorité dévolue à ces Inspecteurs que cette autorité soit générale ou spéciale, ou même temporaire et personnelle.

Article VII

Tout conseil et tout Maçon d'un grade au-dessus du seizième, ont le droit d'en appeler au Suprême Conseil des Souverains Grands Inspecteurs Généraux, qui pourra leur permettre de se présenter devant lui et de se faire entendre en personne.

Quand il s'agira d'une affaire d'honneur entre des Maçons, de quelque grade qu'ils soient, la cause sera portée directement devant le Suprême Conseil qui décidera en première et dernière instance

Article VIII

Un Grand Consistoire de Princes Maçons du Royal Secret choisira son Président parmi les membres du trente-deuxième Degré qui le composent ; mais, dans tous les cas, les actes d'un grand Consistoire n'auront de valeur qu'autant qu'ils auront été préalablement sanctionnés par le Suprême Conseil du 33eme degré, qui, après la mort de son Auguste Majesté le Roi, très puissant Monarque et Commandeur Général de l'Ordre, héritera de l'autorité Suprême Maçonnique et l'exercera dans toute l'étendue de l'État, du Royaume ou de l'Empire qui aura été placé sous sa juridiction.

Article IX

Dans les pays soumis à la juridiction d'un Suprême Conseil de Souverains Grands Inspecteurs Généraux, régulièrement constitué et reconnu par tous les autres Suprêmes Conseils, aucun Souverain Grand Inspecteur Général ou Député Inspecteur Général ne pourra faire usage de son autorité, à moins qu'il n'ait été reconnu par ce même SUPRÊME CONSEIL et qu'il n'ait obtenu son approbation.

Article X

Aucun Député Inspecteur Général, soit qu'il ait été déjà admis et pourvu d'une Patente, soit qu'en vertu des présentes Constitutions il soit ultérieurement admis, ne pourra de son autorité privée, conférer à qui que ce soit le degré de Chevalier Kadosch ou tout autre degré supérieur, ni en donner des patentes.

Article XI

Le 30ème degré de Chevalier Kadosch, ainsi que le 31eme et le 32ème degré, ne sera conféré qu'à des Maçons qui en auront été jugés dignes, et ce, en présence de trois Souverains Grands Inspecteurs Généraux au moins.

Article XII

Lorsqu'il plaira au très Saint et Grand Architecte de l'Univers d'appeler à LUI son Auguste Majesté le Roi, très Puissant Souverain Grand Protecteur, Commandeur et Véritable Conservateur de l'Ordre, etc., etc., etc.

Chaque Suprême Conseil de Souverains Grands Inspecteurs Généraux, déjà régulièrement constitué et reconnu, ou qui serait ultérieurement constitué et reconnu en vertu des présents Statuts, sera, de plein droit, légitimement investi de toute l'autorité Maçonnique dont son Auguste Majesté est actuellement revêtue.

Chaque Suprême Conseil exercera cette autorité lorsqu'il sera nécessaire et en quelque lieu que ce soit, dans toute l'étendue du pays soumis à sa juridiction ; et si, pour cause d'illégalité, il y a lieu de protester, soit qu'il s'agisse des Patentes ou des pouvoirs accordés aux Députés Inspecteurs Généraux, ou de tout autre sujet, on en fera un rapport qui sera adressé à tous les Suprêmes Conseils des deux hémisphères.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Article XIII

I Tout SUPRÊME CONSEIL du 33ème degré pourra déléguer un ou plusieurs des Souverains Grands Inspecteurs Généraux de l'Ordre qui le composent, pour fonder, constituer et établir un CONSEIL du même degré dans tous les pays mentionnés dans les présents Statuts, à la condition qu'ils obéiront ponctuellement à ce qui est stipulé dans le troisième paragraphe de l'article II ci-dessus, ainsi qu'aux autres dispositions de la présente Constitution.

II. Le SUPRÊME CONSEIL pourra également donner à ces Députés le pouvoir d'accorder des patentes aux Députés Inspecteurs Généraux, qui devront au moins avoir reçu régulièrement tous les degrés que possède un Chevalier Kadosch, leur déléguant telle portion de leur autorité suprême qu'il sera nécessaire pour constituer, diriger et surveiller les Loges et les Conseils, du quatrième au vingt-neuvième Degré inclusivement, dans les pays où il n'y aura point d'ateliers ou de Conseils du Sublime Degré légalement constitués.

III Le Rituel manuscrit des Sublimes Degrés ne sera confié qu'aux deux premiers Officiers de chaque Conseil ou qu'à un Frère chargé de constituer un Conseil des mêmes Degrés dans un autre pays.

Article XIV

Dans toute cérémonie maçonnique des Sublimes Degrés et dans toute procession solennelle de Maçons possédant ces degrés, le Suprême Conseil marchera le premier, et les deux premiers Officiers se placeront après tous les autres membres et seront immédiatement précédés du grand Étendard et du Glaive de l'Ordre.

Article XV

I Un SUPRÊME CONSEIL doit se réunir régulièrement dans les trois premiers jours de chaque troisième nouvelle lune ; il s'assemblera plus souvent, si les affaires de l'Ordre l'exigent et si l'expédition en est urgente.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

II Outre les grandes fêtes solennelles de l'Ordre, le SUPRÊME CONSEIL en aura trois particulières chaque année, savoir · le jour des Calendes (premier) d'octobre, le vingt-sept de décembre et le jour des Calendes (premier) de mai

Article XVI

I Pour être reconnu et pour jouir des privilèges attachés au 33eme degré, chaque Souverain Grand inspecteur Général sera muni de Patentes et de lettres de créances dont le modèle se trouve dans le Rituel du Degré. Ces lettres lui seront délivrées à la condition de verser dans le Trésor du Saint Empire la somme que chaque SUPRÊME CONSEIL fixera pour sa juridiction aussitôt qu'il aura été constitué

Ledit Souverain Grand Inspecteur Général paiera également un Frédéric, ou un Louis, monnaie ancienne, ou l'équivalent en argent du pays, à l'Illustre Secrétaire, en compensation de sa peine, pour l'expédition desdites Lettres et pour l'apposition du Sceau.

II Tout Souverain Grand Inspecteur Général tiendra, en outre, un Registre de ses Actes chaque page en sera numérotée ; la première et la dernière page seront quottées et paraphées pour en constater l'identité

On devra transcrire sur ce Registre les Grandes Constitutions, les Statuts et les Règlements Généraux de l'Art sublime de la Franche-Maçonnerie. L'inspecteur lui-même sera tenu d'y inscrire successivement tous ses Actes, à peine de nullité ou même d'interdiction.

Les Députés Inspecteurs Généraux sont tenus d'agir de même sous les mêmes peines.

III. Ils se montreront mutuellement leurs Registres et leurs Patentes, et ils y constateront réciproquement les lieux où ils se seront rencontrés reconnus.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Article XVII

La Majorité des voix est nécessaire pour légaliser les actes des Souverains Grands Inspecteurs Généraux, dans les lieux où il existe un Suprême Conseil du 33eme degré, légalement constitué et reconnu.

En conséquence, dans un pays, ou territoire sous la dépendance d'un Suprême Conseil, aucun de ces Inspecteurs ne pourra exercer individuellement son autorité, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation dudit Suprême Conseil, et dans le cas où l'Inspecteur appartiendrait à une autre Juridiction, à moins d'avoir été reconnu par une déclaration à laquelle la formule a fait donner le nom d'Exequatur.

Article XVIII

Toutes les sommes reçues pour faire face aux dépenses, c'est a dire le prix des Réceptions, et qui se perçoivent à titre de frais d'initiation aux degrés au-dessus du 16eme jusques et y compris le 33eme , seront versées dans le Trésor du Saint-Empire, à la diligence des Présidents et Trésoriers des Conseils et des Loges Sublimes de ces degrés, ainsi que des Souverains Grands Inspecteurs Généraux, de leurs Députes, de l'Illustre Secrétaire et de l'Illustre Trésorier du Saint-Empire

Le Suprême Conseil réglera et surveillera l'administration et l'emploi de ces sommes il s'en fera rendre, chaque année, un compte exact et fidèle, et il aura soin d'en faire part aux ateliers de sa dépendance.

ARRÊTÉ, FAIT et APPROUVÉ en Grand et Suprême Conseil du 33eme degré, régulièrement constitué, convoqué et assemblé, avec l'approbation et en présence de sa Très Auguste Majesté, FRÉDÉRIC, deuxième du nom, par la grâce de Dieu Roi de Prusse, Margrave de Brandebourg, etc., etc., etc., très Puissant Monarque, Grand Protecteur, Grand Commandeur, Grand Maître Universel et Véritable Conservateur de l'Ordre.

Le jour des Calendes 1er jour de mai, A.·. L.·. 5786, et de l'ère chrétienne 1786.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Signés par .

*« STARK » «..... ... . »

*« H WILLHELM » «. .... »

*« D'ESTERNO » «. . . . . »

*« WOELLNER » «.. . . .. »

APPROUVÉ et donné en notre Résidence Royale de Berlin, le jour des Calendes 1cr mai, l'an de Grâce 1786, et de notre règne le 47ème.

Signé par : L S.:.

*« FREDÉRIC » «. .... »

*Les astérisques * désignent les places de quelques signatures devenues illisibles, ou qui sont effacées par l'effet du frottement, ou par l'eau de la mer, à laquelle l'ampliation originale de ces documents, écrits sur parchemin, a été accidentellement exposée plusieurs fois (Note à la copie publiée en 1834 par les Suprêmes Conseils)*

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

APPENDICE (1er MAI 1786)

Aux

STATUTS FONDAMENTAUX ET GRANDES CONSTITUTIONS

DU

SUPRÊME CONSEIL DU 33ème DEGRÉ

Article I

L'Étendard de l'Ordre est argent frangée d'or, portant au centre un aigle noir à deux têtes, les ailes déployées ; les becs et les cuisses sont en or : il tient dans une serre la garde d'or, et dans l'autre la lame d'acier d'un glaive antique, placé horizontalement de droite à gauche

A ce glaive est suspendue la devise Latine, en lettres d'or, «DEUS MEUMQUE JUS ».

L'aigle est couronné d'un Triangle d'or : il tient une banderole de pourpre frangée d'or et parsemée d'étoiles d'or.

Article II

Les Insignes distinctifs des Souverains Grands Inspecteurs Généraux sont :

I. Une Croix Teutonique rouge qui se porte sur la partie gauche de la poitrine.

II. Un grand Cordon blanc moiré liseré d'or ; sur le devant est un Triangle d'or radieux , au milieu du Triangle est le chiffre 33 ; de chaque côté de l'angle supérieur du Triangle est un glaive d'argent dont la pointe se dirige vers le centre, porté de droite à gauche et se termine en pointe par une frange d'or et une rosette rouge et vert à laquelle est suspendu le Bijou ordinaire de l'Ordre

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

III. Ce Bijou est un aigle semblable à celui de l'Étendard : il porte le diadème d'or de Prusse.

IV. La Grande Décoration de l'Ordre est gravée sur une croix Teutonique ; c'est une étoile à neuf pointes, formée par trois triangles d'or superposés et entrelacés. Un glaive se dirige de la partie inférieure du côté gauche à la partie supérieure du côté droit, et, du côté opposé, est une main de Justice. Au milieu est le Bouclier de l'Ordre, azur ; sur le Bouclier est un aigle semblable à celui de l'étendard , sur le côté croit du Bouclier est une balance d'or ; sur le côté gauche, un compas d'or posé sur une Équerre d'or Tout. autour du Bouclier est une banderole bleue portant, en lettres d'or, l'inscription latine, « ORDO AB CHAO. Cette banderole est enfermée dans un double cercle, formé par deux serpents d'or, chacun d'eux tenant sa queue entre les dents Des petits triangles formés par l'intersection des triangles principaux, les neuf qui sont le plus rapprochés de la banderole, sont de couleur rouge et portent chacune une des lettres dont se compose le mot S.A.P.I E.N.T.I A

V Les trois premiers Officiers du SUPRÊME CONSEIL portent, en outre, une écharpe ou ceinture à franges d'or et tombant du côté droit.

Article III

Le, Grand Sceau de L'Ordre est un Écu d'argent sur lequel est un Aigle à deux têtes, semblable à celui de l'Étendard, mais portant de plus le diadème d'or de Prusse , au-dessus du diadème est un Triangle radieux, au centre duquel est le chiffre 33.

Toutefois, on peut se contenter de mettre au-dessus de l'Aigle, soit la couronne, soit le triangle seulement.

Au bas du Bouclier, au-dessous des ailes et des serres de l'Aigle, il y a 33 Étoiles disposées en demi-cercle ; tout autour est l'inscription suivante :

SUPRÊME CONSEIL DU 33eme DEGRÉ

POUR . . ..

FAIT en Suprême Conseil du 33éme degré, les jours, mois et an que dessus. Signés par :

* « STARK » « .. . . »

*« H. WILLHELM » « . ... »

*« D'ESTERNO » «. . .. . »

*« WOELLNER » « . ... »

*APPROUVÉ, Signé . L · S.· .

*« FREDÉRIC » «.. . . . . . »

Nous Soussignés, SS.·.GG.·.II.·.GG.·., etc., etc., etc., composant le présent Congrès Maçonnique, conformément aux dispositions de l'Article III, en date de ce jour, avons attentivement collationné les copies qui précèdent ci-dessus à l'expédition authentique des véritables Instituts Secrets Fondamentaux, Statuts, Grandes Constitutions et Appendices du 1er mai 1786 E..V ., et dont les ampliations officielles sont déposées et ont été soigneusement et fidèlement conservées dans toute leur pureté parmi les archives de l'Ordre. Nous, en conséquence, certifions les dites copies fidèles et littéralement conformes aux originaux des dits documents. En Foi de Quoi, nous signons ces présentes, ce 15eme jour d'Adar, A.·. L.., 5833, (vulgo) le 23 février 1834.

DEUS MEUMQUE JUS.

*Baron Freteau de Peny, 33ème

*Comte Thiebault, 33eme

*Setier, 33eme

*Marquis de Giamboni, 33eme

*A.C.R. d'Andrada, 33eme

*Luis de Menes Vascos de Drummond, 33eme

*Comte de Saint-Laurent, Lafayette, 33eme

S ·.G.·.I.·.G.. 33ème, etc

*Les astérisques * désignent les places de quelques signatures devenues illisibles, ou qui sont effacées par l'effet du frottement, ou par l'eau de la mer, à laquelle l'ampliation originale de ces documents, écrits sur parchemin, a été accidentellement exposée plusieurs fois (Note à la copie publiée en 1834 par les Suprêmes Conseils)*

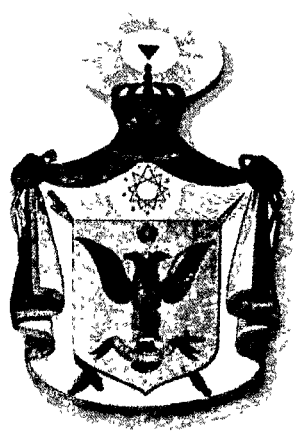

(SCEAU)

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

CONSTITUTIONS, STATUTS ET RÈGLEMENTS

(4 MAI 1786)

Les constitutions, statuts et règlements ont été faits par S M le roi de Prusse, pour le gouvernement du Suprême Conseil des Grands Inspecteurs Généraux du 33eme et dernier degré, et pour celui de tous les Conseils de sa juridiction.

Lesquels statuts et règlements ont été approuvés dans le Suprême Conseil du 33eme , dûment et légalement établi et constitué au G.·.O.. de Berlin, le 4 mai, A.· L.· , 5786, auquel Conseil était présente en personne Sa Très-Auguste Majesté Frédéric II, roi de Prusse, T.·.P..S · G ·.C · .

AU NOM DU TRÈS-SAINT ET GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

ORDO AB CHAO

Le Souverain Grand Inspecteur Général, en Suprême Conseil, ordonne et déclare la constitution suivante et les règlements pour le gouvernement des Constitutions maçonniques sous sa juridiction.

Article I

La constitution et les règlements faits par les 9 commissaires nommés par le Grand Consistoire des Princes du Royal-Secret, en 5762, seront strictement exécutés dans tous leurs points, excepté ceux qui sont contraires aux articles mentionnés dans la présente constitution.

Article II

Le 33eme degré., Souverain Grand Inspecteur Général, et Suprême Conseil du 33eme degré, est formé et organisé comme suit . L'Inspecteur à qui ce grade a été donné le premier est, par ces présentes, autorisé à le donner à un autre F ·. qui en soit vraiment digne par son caractère et ses degrés, et à recevoir de lui son obligation; ces deux ensemble le donnent également à

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

un 3eme . Ensuite ils admettent les autres par leurs suffrages donnés de vive voix, en commençant par le plus jeune Inspecteur. Un seul peut exclure pour jamais l'aspirant, si les raisons produites sont suffisantes

Article III

Les 2 premiers qui reçoivent ce degré, dans tel pays que ce soit, seront les 2 Off.·. Présid...

En cas de mort, résignation ou absence du pays pour ne plus revenir du 1er Off.., le 2ème prendra sa place et nommera un Inspecteur pour succéder à la sienne propre. Si le 2eme Off ·. venait à mourir, résignait ou quittait le pays pour toujours, le 1er Off.· en nommera un autre pour lui succéder

Le T..P ·.S · G · C.·., nommera de la même manière l'Ill.·. Trésor ·., le Secr · Gén du Saint-Empire, le G ·.M.·.des Cérém.·. et le G.·.Capit. des Gardes, et remplit toutes les vacances qui peuvent survenir.

Article IV

Chaque Inspecteur qui sera initié dans ce sublime grade payera d'avance, dans les mains de l'Ill Trésor.·., la somme de dix louis de 24 livres tournois

La même somme sera exigée de ceux qui recevront le grade de Kadosch ou de Prince du Royal Secret, laquelle somme sera pour l'usage du Conseil Suprême.

Article V

Chaque Conseil Suprême est composé de 9 Inspecteurs Généraux, dont 6 doivent professer la religion chrétienne Trois membres, si le T · P ·.S ·.G ·.C.·. et l'Ill ·. Grand Inspecteur sont présents, peuvent procéder aux affaires de l'Ordre et former le Conseil complet il n'y aura qu'un seul Conseil de ce grade par chaque nation ou royaume en Europe ; deux dans les États-Unis d'Amérique, aussi éloignés que possible l'un de

l'autre , un dans les îles anglaises de l'Amérique, et un pareillement dans les îles françaises.

Article VI

Les pouvoirs du Suprême Conseil n'interviennent dans aucun degrés au-dessous du 17eme ou Chev ·. d'Orient et d'Occident mais chaque Conseil et Loge de Parfait Maçons sont ici requis de les reconnaître en qualité d'Inspecteur Général, et de les recevoir avec tous les honneurs qui leur sont dus.

Article VII

Tous Cons.·. ou individus au-dessus du G.· Cons.· des Princes de Jérusalem peuvent porter leur appel au Suprême Conseil, et, dans ce cas, peuvent comparaître et y être entendus en personne

Article VIII

Le Grand Consistoire du R ·.S.·. élira un Président choisi dans son sein , mais aucun de leurs actes ne sera valide s'il n'a été sanctionné par le Suprême Conseil du 33ème degré, qui, après le décès de S M. le roi de Prusse, sera l'autorité souveraine de la Maçonnerie.

Article IX

Aucun député Inspecteur ne peut faire usage de ses pouvoirs dans un pays où sera établi un Conseil Suprême d'Inspecteurs Généraux, à moins qu'il soit approuvé de ce Conseil.

Article X

Aucun député Inspecteur ci-devant reçu ou qui peut l'être par la suite en vertu de cette constitution, n'aura le pouvoir d'accorder des certificats, ni de donner le grade de Kadosch ou des grades au-dessus.

Article XI

Les grades de Kadosch et de P.·. du R ·.S · ne seront jamais donnés qu'en présence de 3 Souv..Gr.·.Insp · Généraux

Article XII

Le Suprême Conseil exercera tous les souverains pouvoirs maçonniques dont S. M. Frédéric II, roi de Prusse, était revêtu, et lorsqu'il sera convenable de protester contre les Patentes d'un député Inspecteur comme illégales, information en sera envoyée à tous les Cois.. supérieurs du monde

Article XIII

Le Suprême Conseil du 33eme degré est autorisé à députer un F membre du Conseil, pour établir un Conseil de ce grade dans quelque pays désigné dans la présente Constitution ; à la charge de se conduire conformément à l'article II.

Ce député aura aussi le pouvoir d'accorder des patentes aux députés Inspecteurs généraux, qui doivent avoir reçu le grade de Kadosch, pour établir des Loges et Conseils de grades au-dessus de Chev.. du Soleil (29eme degré), dans un pays privé de L . Subl . et de Conseil

Le manuscrit de ce grade ne sera donné à aucun autre Inspecteur qu'aux 2 premiers officiers du Conseil ou à un F.·. qui va dans un pays éloigné pour établir ce grade

Article XIV

Dans toutes les processions des Grands et Sublimes Maçons, le Suprême Conseil marchera le Premier, et les 2 premiers officiers les derniers ; le porte-étendard de l'Ordre les précédera immédiatement.

Article XV

Les assemblées du Cons.·. seront tenues chaque trois nouvelles lunes, mais il s'assemblera plus souvent si la nécessité le requiert pour expédier les affaires. Il y a 2 fêtes dans l'année ; l'une le 1er Octobre, époque où nos possessions furent séquestrées et donnes aux Chev. de Malte, et l'autre le 27 Décembre, fête ordinaire de la Maçonnerie.

Article XVI

Chaque Inspecteur Général du 33eme degré sera muni de ses lettres de créance, conformément à la forme exprimée dans ce grade, pour lesquelles il payera un louis au Secrétaire Général, pour apposition des sceaux, et un louis au Conseil pour subvenir à ses dépenses

Le grand sceau du Suprême Conseil est un grand aigle noir, à deux têtes, les becs d'or, les ailes déployées et tenant, dans les serres, une épée nue. Sur un ruban déployé au dessous est écrit Deus Meumque Jus, et au-dessus· Suprême Conseil du 33eme degré

Article XVII

Un Inspecteur Général ne possède aucun pouvoir individuellement dans un pays où est établi Suprême Conseil, parce que la majorité des voix est nécessaire pour rendre les procédés légaux, excepté en vertu des patentes accordées spécialement pour la commission.

Article XVIII

Les sommes provenant des initiations dans les Conseil du P.·. de Jérusalem (16eme degré) seront remises dans les caisses du Suprême Conseil.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

CONVENT DE LAUSANNE 22 SEPTEMBRE 1875

Grandes Constitutions de 1786, révisées par le Convent Universel des Suprêmes Conseils réunis à Lausanne et adoptées dans sa séance du 22 septembre 1875.

TEXTES DES GRANDES CONSTITUTIONS

Article I

Les constitutions, statuts et règlements adoptés le 1cr mai 1786 devront être strictement, observés dans tous les articles qui ne seront point contraires aux présentes déclarations

Les articles contraires aux présentes déclarations sont et demeurent abrogés par les présentes

Article II

1 Le 33eme degré confère aux Maçons qui le possèdent légitimement les qualité, titre, privilège et autorité de Souv .Grands Inspecteurs Généraux de l'Ordre.

2. Les Souv '. Grands Inspecteurs Généraux ont pour mission et devoir spécial d'instruire et d'éclairer leurs Frères ; de maintenir parmi eux les principes de l'amour du prochain, de la concorde et de la fraternité , d'observer eux-mêmes et d'assurer de la part des autres Maçons la régularité dans le travail de chaque Grade ; d'apporter tous leurs soins à la rigoureuse observation des doctrines, principes, constitutions, statuts et règlements de l'Ordre ; de les appliquer et de les affirmer en toute occasion, enfin de se manifester partout comme des ouvriers de paix et de miséricorde.

3. Il est formé une réunion de membres du même grade, sous le titre distinctif de Suprême Conseil du 33eme et dernier degré, ou des Souv '

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Grands Inspecteurs Généraux de l'Ordre ; et ce Suprême Conseil est organisé ainsi qu'il-suit :

a) Dans le lieu propre à posséder un Suprême Conseil du 33eme et dernier degré, un délégué d'un Suprême Conseil Confédéré, Souv.·. Grand Inspecteur Général, 33eme degré, aura, par les présentes déclarations, et dans les conditions ci-après fixées la faculté de conférer ce degré à un autre Frère, s'il l'en juge digne par son caractère, sa science et ses grades, et il recevra le serment du nouvel élu

b) Tous deux ensuite et de la même manière, pourront conférer le même grade à un autre Maçon, et ainsi de suite pour le nombre des Souv. Grands Inspecteurs Généraux nécessaire à la Constitution d'un Suprême Conseil dont le nombre des membres actifs doit être au moins de neuf.

4 Ainsi pourra se constituer un Suprême Conseil du 33eme et dernier degré

5 Tout candidat, pour être admis dans un Suprême Conseil constitué, devra obtenir l'unanimité des suffrages, et ces suffrages devront être exprimés à haute voix, en commençant par le plus jeune, c'est-à-dire par le dernier admis.

Une seule voix opposante suffit pour faire refuser le candidat ; mais si les raisons alléguées ne sont pas reconnues valables par la majorité, il pourra être passé outre.

Dans le cas où il y aurait plus d'une voix opposante, le candidat serait définitivement repoussé.

Les membres d'un Suprême Conseil sont nommés ad vitam. Telle est la loi qui devra être observée en toute occasion semblable.

Article III

1 Partout où il est créé un Suprême Conseil, les offices, en dehors de la Grande Maîtrise réservée de droit pour une première période de neuf ans au maximum au Frère le plus ancien, sont donnés, à l'élection et à la majorité des suffrages exprimés, pour une période qui ne pourra excéder neuf ans, à partir du jour de la formation du dit Suprême Conseil ; cette période expirée, il est procédé, pour tous les offices, à une nouvelle élection

2. Les Suprême Conseil actuellement existants auront à renommer tous leurs officiers, y compris le T.·.P.·.S.·.G.·.C.·. Grand-Maître et son Lieutenant, pour une durée qui ne pourra excéder neuf années , cette réélection devra avoir lieu dans un délai maximum de neuf ans, à partir du jour de la promulgation des présentes et de l'Acte de Confédération du 22 septembre 1875.

3. Il sera pourvu par l'élection aux vacances, au fur et à mesure qu'elles se produiront dans le Suprême Conseil , cette élection aura lieu aussitôt après la vacance, et le nouvel élu ne demeurera en fonctions que le temps qui restait à courir à son prédécesseur.

4. Les membres sortants pourront toujours être réélus dans leurs offices

5. Un officier du Suprême Conseil démissionnaire de ses fonctions, conservera sa qualité de membre actif du Suprême Conseil.

Article IV

Chaque Suprême Conseil fixera les sommes à payer, dans sa juridiction, pour l'obtention des grades, et décidera de l'emploi de ces sommes pour le plus grand bien de l'Ordre.

Article V

1 Tout Suprême Conseil devra être composé d'au moins neuf membres actifs, Souv.·. Grands Inspecteurs Généraux du 33eme et dernier degré, et ne pourra excéder le nombre de 33 membres actifs.

2 Toute délibération du Suprême Conseil, pour être valablement prise, devra avoir lieu en présence du tiers au moins de ses membres actifs, et sous la présidence du T.· P.·.S.·.G.· C. , Grand Maître ou de son Lieutenant, à moins d'une délégation expresse et spéciale du Grand Maître donnée à un membre actif pour présider en son absence

3. Les Suprêmes Conseils réguliers actuellement reconnus sont maintenus dans leur juridiction territoriale , mais à l'avenir il ne pourra être créé qu'un seul Suprême Conseil dans l'étendue de chaque État souverain

Article VI

Le Suprême Conseil n'exerce pas toujours une autorité directe dans les grades au-dessous du 17eme degré, à savoir des Chev.. d'Orient et d'Occident.

Il peut en faire la délégation suivant les circonstances et les localités, et cette délégation peut même être tacite, mais son droit est imprescriptible, en conséquence, les présentes décident que toute Loge et tout Conseil de Maçons réguliers, de quelque grade que ce soit, reconnaîtront aux membres du 33eme et dernier degré les prérogatives des Souv..Grands Inspecteurs Généraux de l'Ordre, se soumettront à leur autorité, leur rendront les honneurs qui leur seront dus, leur obéiront et leur accorderont la confiance à laquelle ils ont droit, pour toutes les prescriptions qu'ils pourront faire dans l'intérêt de l'Ordre, en vue de l'observation de ses lois, des présentes constitutions, des prérogatives desdits inspecteurs généraux, soit particulières, soit temporaires, soit personnelles.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Article VII

Tout, Atelier et tout maçon de l'obédience a le droit d'en appeler au Suprême Conseil de toute sentence ou jugement maçonnique. La présente disposition permet aux appelants de comparaître en personne et d'être entendus dans leurs observations.

Article VIII

Tous les Ateliers de l'obédience du 1er au 33eme degré, élisent leur président selon les prescriptions édictées par leur Suprême Conseil.

Article IX

Dans la juridiction d'un Suprême Conseil Confédéré, aucun Souv.· Grands Inspecteurs Généraux du 33ème et dernier degré, aucun délégué d'une autre obédience écossaise ne pourra user de ses pouvoirs maçonniques, sans être reconnu par ce Suprême Conseil et avoir obtenu son approbation.

Article X

A partir de l'adoption des présentes constitutions, nul Souv Grand Inspecteur Général du 33eme et dernier degré ne pourra, de son autorité privée, conférer à qui que ce soit aucun grade maçon ni délivrer aucun diplôme ou patente

Article XI

Les; 30eme, 31ème et 32ème grades ne devront être conférés qu'à des maçons qui en auront été jugés dignes, et en présence de trois Souv ·.Grands Inspecteurs Généraux, ou d'un seul Souv.· Grand Inspecteur Général pourvu de l'approbation écrite et spéciale de deux autres Souv . Grands Inspecteurs Généraux 33eme et dernier degré

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Article XII

Dans toutes les cérémonies maçonniques auxquelles le Suprême Conseil assistera en corps, et dans tous cortèges solennels où figureront les hauts grades, le Suprême Conseil viendra en dernier, et les deux premiers officiers marcheront après tous les autres membres du Suprême Conseil ayant devant eux le Gr ·. Porte-Etendard et le Gr ·. Porte-Glaive.

Article XIII

1. Le Suprême Conseil doit tenir régulièrement ses séances le troisième jour de la lune nouvelle, de trois en trois nouvelles lunes. Il sera convoqué plus souvent en cas de nécessité urgente

2 Indépendamment des fêtes solennelles de l'Ordre, le Suprême Conseil aura trois fêtes annuelles qui lui sont particulières aux calendes d'octobre, au 27 décembre, et aux calendes de mai.

Article XIV

Dans tout pays où il existe un Suprême Conseil du 33eme et dernier degré régulièrement établi et reconnu, la majorité des suffrages est nécessaire pour donner force de loi aux actes des Souv ·. Grands Inspecteurs Généraux

En conséquence, dans toute l'étendue du territoire placé sous la juridiction d'un Suprême Conseil régulier, aucun Souv .Grands Inspecteurs Généraux ne sera admis à faire acte d'autorité individuelle ou représentative, à moins d'avoir reçu, à cet effet, un mandat spécial dudit Suprême Conseil , et pour le cas où le Souv.· Grand Inspecteur Général relèverait d'une autre juridiction, il devra se pourvoir au préalable d'une autorisation désignée sous le nom « d'Exequatur » et délivrée par le Suprême Conseil de la juridiction.

Article XV

Toutes les sommes perçues, à quelque titre que ce soit, seront versées dans le trésor de l'obédience, par les soins des présidents et trésoriers de chaque atelier, des Souv.·. Grands Inspecteurs Généraux de l'Ill . Gr . Secr ·, Gr.· Chancelier et du Gr. Trésorier de l'Ordre

La gestion et l'emploi de ces sommes seront placés sous la direction et la surveillance du Suprême Conseil qui aura soin d'exiger que chaque année, les comptes lui soient fidèlement et régulièrement rendus, et il devra en donner communication à tous les ateliers placés sous la juridiction.

Article XVI

Sont et demeurent abrogés les art. XII, XIII et XIV des anciennes constitutions.

En foi de quoi, les présentes, délibérées et votées en séance solennelle du Convent, régulièrement constitué à l'Orient de Lausanne, ont été revêtues de la signature des délégués des différentes puissances maçonniques, pour avoir force de loi auprès de toutes les obédiences du R. E..A A.., le 22eme jour de la lune Eloul, 6eme du mois de l'an de la véritable lumière 5875, vulgo, vingt-deux septembre mil huit cent soixante-quinze. »

MANIFESTE DU CONVENT DE LAUSANNE

Septembre 1875

Depuis trop longtemps, et dans ces derniers temps surtout, la Maçonnerie a été l'objet des plus injurieuses attaques.

Au moment où le Convent, après l'examen le plus attentif des anciennes constitutions du Rite écossais ancien et accepté, conservant avec un religieux respect les sages dispositions qui le protègent et le perpétuent, délivre la Maçonnerie de vaines entraves et veut la pénétrer de plus en plus du souffle de liberté qui anime notre époque; au moment où, sur des bases inébranlables, il sanctionne une intime alliance entre les Maçons dit monde entier, le Convent ne peut se séparer sans répondre par une éclatante manifestation à de déplorables calomnies et à d'énergiques anathèmes.

Avant tout, aux hommes qui, pour se présenter à la Franc-Maçonnerie, veulent connaître ses principes, elle les proclame par la déclaration suivante, qui est son programme officiel et dont les expressions ont été arrêtées par le Convent.

DÉCLARATION DES PRINCIPES

La Franc-Maçonnerie proclame, comme elle a proclamé dès son origine, l'existence d'un principe créateur, sous le nom de Grand Architecte de l'Univers. Elle n'impose aucune limite à la recherche de la vérité, et c'est pour garantir à tous cette liberté qu'elle exige de tous la tolérance

La Franc-Maçonnerie est donc ouverte aux hommes de toute nationalité, de toute race, de toute croyance. Elle interdit dans les ateliers toute discussion politique et religieuse ; elle accueille tout profane, quelles que soient ses opinions en politique et en religion, dont elle n'a pas à se préoccuper, pourvu qu'il soit libre et de bonnes mœurs

La Franc-Maçonnerie a pour but de lutter contre l'ignorance sous toutes ses formes ; c'est une école mutuelle dont le programme se résume ainsi : obéir

aux lois de son pays, vivre selon l'honneur, pratiquer la justice, aimer son semblable, travailler sans relâche au bonheur de l'humanité et poursuivre son émancipation progressive et pacifique.

Voilà ce que la Franc-Maçonnerie adopte et veut faire adopter à ceux qui ont le désir d'appartenir à la famille maçonnique. Mais à côté de cette déclaration de principes, le Convent a besoin de proclamer les doctrines sur lesquelles la Maçonnerie s'appuie ; il veut que chacun les connaisse.

Pour relever l'homme à ses propres yeux, pour le rendre digne de sa mission sur la terre, la Maçonnerie pose le principe que le Créateur Suprême a donné à l'homme, comme bien le plus précieux, la liberté , la liberté, patrimoine de l'humanité tout entière, rayon d'en haut qu'aucun pouvoir n'a le droit d'éteindre ni d'amortir et qui est la source des sentiments d'honneur et de dignité.

Depuis la préparation au premier grade jusqu'à l'obtention du grade le plus élevé de la Maçonnerie écossaise, la première condition sans laquelle rien n'est accordé à l'aspirant, c'est une réputation d'honneur et de probité incontestée.

Aux hommes pour qui la religion est la consolation suprême, la Maçonnerie dit Cultivez votre religion sans obstacle, suivez les inspirations de votre conscience , la Franc-Maçonnerie n'est pas une religion, elle n'a pas un culte ; aussi elle veut l'instruction laïque, sa doctrine est tout entière dans cette belle prescription : Aime ton prochain

A ceux qui redoutent avec tant de raison les dissensions politiques, la Maçonnerie dit · Je proscris de mes réunions toute discussion, tout débat politique , sois pour ta patrie un serviteur fidèle et dévoué, tu n'as aucun compte à nous rendre

L'amour de la patrie s'accorde d'ailleurs si bien avec la pratique de toutes les vertus ! On a accusé la Maçonnerie d'immoralité ! Notre Morale, c'est la morale la plus pure, la plus sainte ; elle a pour base la première de toutes les vertus : l'humanité

Le vrai Maçon l'ait le bien, il étend sa sollicitude sur les malheureux, quels qu'ils soient, dans la mesure de sa propre situation Il ne peut donc que repousser avec dégoût et mépris l'immoralité.

Tels sont les fondements sur lesquels repose la Franc-Maçonnerie et qui assurent à tous les membres de cette grande famille l'union la plus intime, quelle que soit la distance qui sépare les divers pays qu'ils habitent ; c'est entre eux tous, l'amour fraternel.

Et qui peut mieux attester cette vérité que la réunion même de notre Convent ?

Inconnus les uns des autres, venant des pays les plus divers, à peine avions-nous échangé les premières paroles de bienvenue que déjà l'union la plus intime régnait entre nous ; les mains se serraient fraternellement, et c'est au sein de la plus touchante concorde que nos résolutions les plus importantes ont été prises d'un assentiment unanime

Francs-Maçons de toutes les contrées, citoyens de tous les pays, voilà les préceptes, voilà les lois de la Franc-Maçonnerie, voilà ses mystères

Contre elle les efforts de la calomnie demeurent impuissants, et ses injures resteront sans écho , marchant pacifiquement de victoire en victoire, la Franc-Maçonnerie étendra chaque jour son action morale et civilisatrice

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

UNIVERSI TERRARUM ORBIS SUMMI ARCHITECTONIS GLORIA AB INGENIIS

RITUEL DU 33ème DEGRÉ DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

Ce rituel du 33eme degré du Rite Écossais Ancien et Accepté est la copie fidèle du rituel de 1805 (transcription du Manuscrit XXVIIème trouvant dans la Bibliothèque « Kloss » de la Grande Loge des Pays-Bas à la Haye et édités par les éditions Latomia - Fonds pour excavation maçonnique 1993

33ème degré - Souverains Grands Inspecteurs Généraux

Cérémonies de l'Initiation d'un Grand Inspecteur Général du 33eme et dernier degré du Rite ancien et accepté, et Constitutions de cet ordre en 18 Articles.

Nota : Ce cahier a été copié sur celui dont on fait usage dans le Suprême Conseil dont le F . Pyron est membre.

Health, Stability & Power

Santé, Stabilité & Pouvoir

LE TEMPLE

Il est entièrement tendu de pourpre avec dessins de squelettes et ossements humains. Sur la façade orientale est un dais cramoisi englobant un delta lumineux avec en son centre, en caractères hébraïques, le grand et ineffable nom du Grand Architecte de l'Univers

Au centre de l'Orient, sous le dais, une estrade de cinq marches pour le trône du Président devant lequel est un autel triangulaire couvert de cramoisi, sur lequel est une flamme.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

A l'extrémité Est du Septentrion une table triangulaire pour le Trésorier, de même au Midi pour le Secrétaire.

A côté et sur la gauche du Secrétaire un siège pour le Maître des Cérémonies

A l'Occident, au Septentrion, pour l'usage de l'Inspecteur, un trône avec une table triangulaire couverte en cramoisie et surélevée de trois marches.
Devant la porte d'entrée, légèrement vers le Midi, un siège pour le Tuileur.

Dans le centre du Conseil, légèrement vers l'Est, est un piédestal quadrangulaire couvert en cramoisi sur lequel est une Bible ouverte et une épée nue au travers.

Au Nord de ce piédestal un squelette humain tenant, dans sa main droite, un poignard dans l'attitude de vouloir en frapper quelqu'un et dans sa main gauche un drapeau de soie blanche de trois pieds et demi de long et deux et demi de large, frangé or et argent sur lequel est figuré un aigle à deux têtes aux bec d'or, les ailes ouvertes, **Souverain Grand Inspecteur Général** tenant une épée nue dans ses serres , et sous laquelle est suspendu un bandeau bleu portant l'inscription en lettres d'or :

Deus Meumque Jus.

Un mètre en avant du piédestal, vers l'Occident, est le tableau de Loge

A l'intérieur de la porte du Conseil est l'inscription **Deus Meumque Jus**

Les lumières figurent au nombre de onze selon les dispositions suivantes . A l'Orient cinq, à l'Occident trois, au Septentrion une, au Midi deux. Elles seront toutes disposées sur un chandelier posé sur un pilier S'il doit y avoir une réception, on préparera un vase à double compartiment Dans un compartiment sera déposé de l'encens qui brûlera durant toute la cérémonie.

Le second compartiment sera à demi rempli de vif argent, en ayant soin de veiller à ce qu'il ne soit pas chauffé, mais que les fumées dégagées par l'encens paraissent en émaner.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

On prévoira également une bague or, portant à l'intérieur l'inscription : **Deus meumque Jus**, ainsi que le nom du candidat

Voir planche I : Le Temple - Voir Planche II: Le Tableau de Loge.

FONCTIONS ET ATTRIBUTS

L'assemblée est dénommée **Conseil Suprême** et tous les membres ont pour titre **Souverains Grands Inspecteurs Généraux.**

Le Président porte le titre de **Très Puissant Souverain** Il est coiffé d'une couronne royale et tient une épée nue dans sa main droite. Selon l'historique il représente Frédérick II roi de Prusse

Le second dignitaire a pour titre **Très Illustre Inspecteur.** Il siège à l'Occident, coiffé d'une couronne ducale et tenant une épée nue dans sa main droite Selon l'historique il représente un prince de sang français.

Le Trésorier se nomme **Illustre Trésorier Général du Saint-Empire.**

Le Secrétaire a pour titre **Illustre Grand Secrétaire du Saint Empire.**

Le Maître des Cérémonies se nomme **Illustre Grand Maître des Cérémonies**, il dispose d'une canne.

Le Tuileur dont le titre est **Illustre Capitaine des Gardes** tient une épée dans sa main droite.

Tous les membres ont pour titre **Souverains Grands Inspecteurs Généraux.** Ils portent des gants blancs et un cordon blanc moiré, de douze centimètres de large, depuis l'épaule gauche à la hanche droite, au bas duquel est une rose blanche et rouge. Sur le devant du cordon figure un triangle doré environné d'une gloire et au centre duquel est le nombre 33 De chaque côté du triangle figurent deux poignards, pointes dirigées vers le triangle Le bijou du grade, suspendu au cordon est un grand Aigle noir à deux têtes aux becs d'or, les ailes ouvertes, et tenant dans ses serres une épée nue.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

OUVERTURE DES TRAVAUX DU CONSEIL

AD GLORIAM DEI

→ *(Lorsque tous les participants sont à leur place)*

Le T.∴ P.∴ S.∴ Illustre Capitaine des Gardes, assurez vous que le Conseil est bien à couvert

→ *(Ceci fait)* .

Le C.∴ des G.∴ Très Puissant Souverain, le Conseil est à couvert extérieurement.

Le T.∴ P.∴ S.∴ Très Illustre Inspecteur, assurez vous que tous les Frères ici présents sont bien Souverains Grands Inspecteurs Généraux

Debout mes Frères

→ *(L'Inspecteur remonte le Septentrion et revient par le Midi pour regagner son poste).*

Le T.∴ Ill.∴ I.∴ Très Puissant Souverain, tous les Frères ici assemblés sont bien Souverains Grands Inspecteurs Généraux.

Le T.∴ P.∴ S.∴ Très Illustre Inspecteur, assistez moi pour illuminer ce Conseil.

→ *(Le Très Puissant Souverain et le Très Illustre Inspecteur descendent de leur estrade Le Très Puissant Souverain se plaçant à l'Est du pilier oriental allume les cinq lumières L'Inspecteur, placé à l'occident allume ensuite les trois lumières de ce pilier puis, remonte le Septentrion où il allume la lumière qui y figure, se rend ensuite dextrogyre devant le pilier du Midi où il allume*

les deux lumières de ce pilier. Alors le Très Puissant Souverain et l'Inspecteur regagnent leur place)

Le T.∴ P.∴ S.∴ Prenez place mes Frères.

Très Illustre Inspecteur, quel âge avez vous ?

Le T.∴ Ill.∴ I.∴ Trente ans accomplis Très Puissant Souverain

Le T.∴ P.∴ S.∴ Quel est votre emploi ?

Le T.∴ Ill.∴ I.∴ De combattre pour Dieu et mes droits et d'infliger la vengeance sur les traîtres

Le T.∴ P.∴ S.∴ Quelle heure est-il ?

Le T.∴ Ill.∴ I.∴ Le mot d'Ordre est donné, les gardes sont à leurs postes et nous sommes en parfaite sûreté

Le T.∴ P.∴ S.∴ Puisque nous ne craignons point d'être interrompus, Très Illustre Inspecteur, donnez avis par les nombres mystérieux que le Conseil Suprême du 33eme degré va s'ouvrir Ad Gloriam Dei ; que nous pouvons nous occuper avec assurance de notre entreprise et implorer l'assistance du Dieu des armées pour nous aider et nous assister dans nos combats, afin d'obtenir la justice et nos droits.

▽▽▽▽▽ ▽▽▽ ▽ ▽▽

→ *(Les coups sont frappés du pommeau de l'épée et répétés par l'Inspecteur).*

Debout mes Frères.

Le T.·. P.·. S.·. A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers, Sous les auspices de la Franc-maçonnerie universelle, j'ouvre ce Conseil Suprême du 33eme degré, siégeant au Zénith de : .... . . sous le signe distinctif de .. ..

A moi mes Frères par la batterie du grade.

▽▽▽▽▽ ▽▽▽ ▽ ▽▽

Mes Frères, ce Conseil Suprême est ouvert

Joignez-vous à moi, au premier signe.

→ *(Les membres du Conseil se mettent à genoux ainsi que le Très Puissant Souverain et offrent humblement à Dieu la prière suivante après avoir dit)* ·

Prions,

O toi, Grand et Éternel Dieu, Père de la Lumière, de la vie et des mondes, Suprême Architecte qui, de ton trône de pureté céleste vois tous les peuples de la terre, entends et reçois les prières et les pétitions de tes indignes serviteurs maintenant prosternés devant toi, grave dans nos coeurs la connaissance de ton éternelle parole et permets que le but de notre institution puisse être gouverné par les principes de la vertu et de la justice ; défends nous ô Dieu, des pièges des méchants et contre les mauvais desseins de nos ennemis ; donne nous la force de vaincre ceux qui sont armés contre nous, et l'honneur en sera attribué à ton saint et puissant Nom, maintenant et à jamais.

Tous les FF.·. Ainsi soit-il.

Le T.·. P.·. S.·. Mes Frères prenez place.

→ *(Ceci fait)* .

Le T.·. P.·. S.·. L'Ordre du jour appelle. .

PREPARATION POUR LA RECEPTION

→ *(Le candidat, obligatoirement vêtu de noir, sans soulier et une corde noire autour du cou, est placé dans une pièce isolée, et invité à méditer sur son engagement maçonnique, ses connaissances et son zèle à parvenir au 33eme et dernier degré Ce grade étant le plus solennel et le plus important dans le Rite, il est nécessaire de prendre les plus grandes précautions dans le choix des Frères qu'on veut y admettre. Il ne suffit pas pour y parvenir, d'avoir été admis à celui du Royal Secret, il faut y adjoindre un caractère et une conduite irréprochable, un zèle constant et ferme, la vertu, la discrétion et la force bien éprouvée. Nul ne peut être reçu dans ce grade s'il n'a été régulièrement et légalement initié dans les anciens mystères et s'il n'a reçu tous les grades, depuis celui d'Apprenti jusqu'à celui de Souverain Prince du Royal Secret dont il produira le certificat Le candidat coopté, rédige et adresse au Conseil Suprême dans lequel il est susceptible d'être reçu, la lettre suivante)*

Ardemment attaché à la glorieuse entreprise établie dans le grade de K.·.S.·. et des Princes du Royal Secret, et étant jaloux d'arriver au sommet des connaissances maçonniques que vous seuls pouvez transmettre, je demande très humblement la permission de m'offrir comme candidat pour être admis dans votre illustre et puissant Conseil, et vos suffrages en ma faveur seront à jamais un titre à ma gratitude.

Signé . ... K.·.S.·., S.·.P.·.R.·.S.·.

→ *(Le candidat sera alors proposé et agréé par vote à main levée au sein du Conseil Suprême réuni à cet effet)*

RECEPTION DU CANDIDAT

Le T.·. P.·. S.·. Illustre Grand Maître des Cérémonies, introduisez le candidat afin que nous l'interrogions et nous assurions que ses connaissances, son caractère et ses vertus, le rendent digne d'être admis parmi nous.

→ *(Le Maître des Cérémonies revient et se signale en frappant selon le grade)*

Le T.·. Ill.·. I.·. Très Puissant Souverain, quelqu'un frappe à la porte du Temple et trouble les délibérations du Conseil

Le T.·. P.·. S.·. Très Illustre Inspecteur, allez voir qui c'est et rendez nous en compte

→ *(L'Inspecteur se rend à la porte, frappe à son tour 5,3,1,2 Le Capitaine des Gardes entrebâille la porte)*

Le T.·. Ill.·. I.·. Qui vient ainsi troubler les délibérations du Conseil ?

Le M.·. des C.·. C'est un Chev.·. Kadosch et S. P.·.R.·.S. qui, sincèrement attaché à notre Ordre, à son Pays et à son Dieu, qui voit les souffrances de l'humanité dans la mort de son Maître avec un oeil de vengeance et qui, humblement, sollicite la faveur d'être admis dans ce Conseil Suprême pour, qu'étant éclairé par la divine sagesse, il puisse réfléchir l'indulgence Maçonnique sur l'esprit de ceux qui sont dans les ténèbres

Le T.·. Ill.·. I.·. → *(Après avoir refermé la porte).*

Le T.·. Ill.·. I.·. Très Puissant Souverain, c'est un Chevalier Kadosch et S.·. P .R .·. S.·. qui, sincèrement attaché à notre Ordre, à son Pays et à son Dieu, qui voit les souffrances de l'humanité dans la mort de son Maître avec un oeil de vengeance et qui, humblement, sollicite la faveur d'être admis dans ce Conseil Suprême pour, qu'étant éclairé par la divine sagesse, il puisse réfléchir l'indulgence Maçonnique sur l'esprit de ceux qui sont dans les ténèbres

Le T.·. P.·. S.·. Que ce Frère soit introduit

→ *(Le candidat entre la tête inclinée vers le bas, les bras croisés sur la poitrine les doigts touchant les épaules Le Maître des Cérémonies l'accompagne en tenant la corde de sa main gauche et un flambeau allumé dans sa main droite Tous deux se placent entre les Colonnes, l'Illustre Inspecteur regagne son poste et le Capitaine des Grades referme la porte du Temple)*

Le T.·. P.·. S.·. Mon Frère, avant de poursuivre plus avant, comme vous l'avez fait jadis, vous devrez ici et à nouveau, si vous êtes admis dans ce Conseil Suprême du 33eme et dernier degré du Rite Écossais Ancien Accepté, prêter votre serment sur la Bible ouverte

Mais une personne qui jure sur un livre auquel elle ne croit pas, ne contracte qu'une fausse et vaine obligation.

Je vous demande donc de nous dire si par l'esprit et le coeur vous tenez la Bible comme l'expression symbolique et souveraine du Grand Architecte de l'Univers.

Le Candidat → *(Il répond)*

Le T.·. P.·. S.·. Puisqu'il en est ainsi, qu'il poursuive son voyage

→ *(Le Maître des Cérémonies conduit le candidat, dans les mêmes dispositions, autour du Temple et dextrogyre Parvenus à l'Orient, face à l'autel du Très Puissant Souverain, on fait s'incliner le candidat, puis le voyage se poursuit jusqu'à l'Occident Arrêt entre les Colonnes, face à l'Orient, le Maître des Cérémonies élève son flambeau et invite le candidat à diriger son regard vers le delta de l'Orient).*

Le T.·. P.·. S.·. Adorons humblement, avec la plus profonde vénération et piété, la fontaine de ce glorieux esprit qui est le plus miséricordieux et bienfaisant régulateur de l'Univers et de toutes les créatures qu'il contient Gloire soit rendue à son saint nom, maintenant et à jamais.

→ *(Le candidat reprend sa posture et le second voyage est effectué, semblable au premier Pendant que le candidat regagne l'Occident on place le vase de plomb fondu sur le piédestal situé au centre du Temple. Lorsque le candidat est replacé entre les Colonnes, le Maître des Cérémonies, comme précédemment, élève son flambeau et demande au candidat de regarder le delta de l'Orient)*

Le T.·. P.·. S.·. Combien sont adorables et étonnants les rayons de la glorieuse lumière qui éclaire, du haut des Cieux, cet Orient. Nous adorons le grand et tout puissant JEHOVAH qui existe de toute éternité.

Gloire soit rendue à son grand et puissant nom pour jamais.

→ *(Le candidat reprend sa posture et le troisième voyage est effectué comme les deux précédents Lorsque le candidat est de retour entre les Colonnes, le Maître des Cérémonies élève encore son flambeau et le candidat est invité à nouveau à regarder le Delta de l'Orient)*

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Le T.·. P.·. S.·. Très Respectable Chevalier et Prince, affecté de la solennelle cérémonie que vous devez éprouver, en prêtant une obligation qui, de toutes les autres, est la plus sérieuse et la plus importante à laquelle l'homme puisse se soumettre, et sentant la persuasion des terribles peines que l'Éternel peut infliger à tous ceux qui violeraient celle que vous êtes sur le point de prononcer, et comme les questions que l'on vous fera, en tout genre et très fréquemment, pourraient mettre votre religion et votre fermeté en défaut, il est nécessaire que nous ayons quelques preuves de votre courage et de votre force d'esprit

Il faut, mon Respectable Frère, que vous avanciez vers ce vase, et que vous laviez vos mains dans le plomb fondu qu'il contient Par ce moyen, les tâches du vice et de l'immoralité dont vos mains peuvent être imprégnées, peuvent être purifiées et effacées du registre céleste.

Nous sommes tous passés par la même épreuve et avons échappé au danger dont elle nous menaçait. Mettez votre confiance en Dieu et déterminez vous à accomplir votre obligation, et le plomb, quoique fondu, sera désarmé de sa chaleur, et en y plongeant vos mains, il cédera lorsque vous le toucherez. Mes Frères, suivez cette cérémonie mystique

→ *(Le Très Puissant Souverain vient se placer à l'Est du piédestal au centre du Conseil, et le Maitre des Cérémonies conduit solennellement le candidat devant le piédestal sur lequel est le vase, et dit)...*

Le M.·. des C.·. Respectable Frère Chevalier Kadosch et Souverain Prince de Royal Secret, plongez vos deux mains dans ce plomb fondu.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

→ *(Exécution Silence quelques secondes Les mains du candidat sont essuyées)*

Le T.·. P.·. S.·. Illustre Grand Maître des Cérémonies, ôtez la corde du cou du candidat, faites le agenouiller et poser ses deux mains sur la Bible Vous lui présenterez ensuite son obligation.

→ *(Il est remis au candidat un exemplaire de l'obligation afin qu'il puisse la lire)...*

Très Illustres Frères Grands Inspecteurs Généraux, agenouillez vous également.

→ *(Tous les membres du Conseil s'agenouillent également, ils baissent la tête en humble adoration et tous ont la main droite sur le cœur)*

Le T.·. P.·. S.·. Respectable Frère, prononcez votre obligation

→ *(Si le candidat est Juif, il peut porter le tephelin et tenir la Bible en hébreux sur la poitrine, les mains croisées dessus)*

OBLIGATION

Moi. ...., Chevalier Kadosch et Souverain Prince de Royal Secret, engage solennellement ma parole d'honneur et jure et promets sincèrement sur la Bible, que je crois être la parole sacrée de l'Eternel, qui est très souverain, très puissant, très miséricordieux et suprême architecte du ciel et de la terre, en présence duquel, ainsi qu'en celle des Souverains Grands Inspecteurs Généraux de ce Conseil Suprême du trente troisième grade, ici assemblés, que je ne révélerai jamais, directement ni indirectement, les secrets et les mystères

de ce sublime grade que je suis prêt à recevoir, ni aucun autre que j'ai ci-devant reçu, excepté à un légal Grand Inspecteur du 33ème. degré qui l'a reçu d'une manière légale ainsi que moi-même. En outre, je jure de suivre strictement et religieusement les Statuts et Règlements généraux de l'Ordre et de remplir tous les devoirs de Grand Inspecteur Général, diligemment, fidèlement, sans partialité, faveur ni affection. Je jure que je ne recevrai ni ne reconnaîtrai aucun plus haut degré maçonnique dans ce Rite que celui-ci. Je jure que j'adorerai le seul vrai et vivant Dieu, de la manière et forme que je crois, selon ma seule conscience, de lui être le plus agréable, et de régler ma conduite selon ses divins commandements. Je jure que je porterai une vraie soumission et fidélité au Pays dans lequel je vis, et serai obéissant à toutes les lois de son Gouvernement Je jure que j'inculquerai, autant qu'il sera en mon pouvoir, par mes paroles et mes actions, nos devoirs envers Dieu et notre prochain, que la vertu peut seule nous rendre respectables et la religion heureux. Je jure et promets toutes ces choses, sans restriction ni réserve mentale, ni même dans l'espoir d'en être à l'avenir dispensé ou relevé par aucun pouvoir quelconque, sous les peines que je m'impose à moi même, d'être déshonoré parmi les hommes, d'avoir mon nom exposé en lettres rouges dans les Conseils et Loges répandus sur le Globe. J'invoque ici solennellement le Grand et Éternel Dieu de verser ses malédictions sur cette exécrable tête *(Le candidat pose sa main droite sur sa tête puis la repose sur la Bible)*, de me laisser languir dans la misère et le malheur, et enfin, de tourmenter mon âme jusqu'à sa parfaite extinction si je violais jamais ma présente obligation Que Dieu tout puissant m'accorde la force suffisante pour l'accomplir en tous ses points, pour la plus sainte gloire de son saint Nom.

Amen! Amen! Amen!

→ *(Le candidat baise par trois fois la Bible ainsi que par trois fois la lame de l'épée)*

Le T.∴ P.∴ S.∴ Très Illustres Frères Grands Inspecteurs Généraux, relevez-vous.

→ *(Le candidat reste agenouillé)*

Le T.∴ P.∴ S.∴ Respectable Chevalier et Prince, nous plaçons dans vos mains une arme de mort, dont nous vous enjoignons de ne jamais faire usage contre la vie d'un Frère et excepté pour votre propre défense, contre les ennemis de votre pays ou de l'Ordre, tels que l'ont été les scélérats meurtriers de notre Respectable Maître Jacques de Molay.

→ *(Plaçant la bague à l'annulaire de la main gauche du candidat)*

Avec cette bague je vous marie à l'Ordre, à votre Pays et à votre Dieu.

Je vous reçois et vous reconnais pour Souverain Grand Inspecteur Général.

Que cette bague vous rappelle toujours les obligations solennelles que vous avez contractées envers l'Ordre.

Jurez moi de ne jamais quitter cette bague que quand vous serez prés de votre mort, et alors de la donner à votre épouse, ou à l'un de vos enfants aimés, ou au plus cher de vos amis, comme un dépôt sacré et sur la promesse de la quitter eux-mêmes que de la même manière

Le Candidat Je le jure sur mon honneur.

Le T.∴ P.∴ S.∴ →*(Il relève le Frère et lui passe son cordon).*

Mon Frère, recevez ce cordon comme emblème de votre grade.

Très Illustre Grand Maître des Cérémonies, veuillez conduire notre Illustre Frère entre les Colonnes.
→ *(Ceci fait, le T.· P.· S.∴ regagne son trône)...*

Le T.∴ P.∴ S.∴ Très Illustre Inspecteur, invitez tous les Souverains Grands Inspecteurs Généraux ici présents à reconnaître désormais en tant que tel l'Illustre Frère . . . . placé entre les Colonnes, et à applaudir à sa réception par une chaleureuse batterie.

Le T.∴ Ill.∴ I.∴ Très Illustres Frères, je vous invite de la part du Très Puissant Souverain, à reconnaître désormais en tant que Souverain Grand Inspecteur Général, l'Illustre Frère . .. placé entre les Colonnes, et à applaudir à sa réception par une chaleureuse batterie.

L'annonce est faite, Très Puissant Souverain.

Le T.∴ P.∴ S.∴ A moi, Très Illustres Frères, par la batterie du grade et l'acclamation écossaise

▽▽▽▽▽ ▽▽▽ ▽ ▽▽

Houzzai ! Houzzai ! Houzzai !

Le T.∴ P.∴ S.∴ Très Illustre Grand Maître des Cérémonies, veuillez m'assister pour instruire notre Illustre Frère.

→ *(Le Maître des Cérémonies illustrera la gestuelle et dira les mots en fonction des paroles du Très Puissant Souverain).*

Le T.∴ P.∴ S.∴ **Le premier signe** est de se mettre à genoux, de croiser les bras sur la poitrine, les doigts touchant les épaules, le corps et la tête inclinés en avant vers la terre, et l'on se relève.

Le second signe est de tirer l'épée, de tomber sur le genou gauche, et de poser la main gauche sur le coeur.

Le troisième signe est de baiser par trois fois la lame de son épée.

Le premier mot de passe est :

1. En demande . De Molay, ou Jacques de Molay
2 En réponse Hiram Abif

Le second mot de passe est :

1 En demande : Frédérick.
2 En réponse · Roi de Prusse

Enfin, le grand mot de passe, dit aussi mot sacré, est celui du Kadosh .

Mikamikah bealim Adonaï *(Quis similis tui in fortibus, Domine ?)*

TUILAGE UNIVERSEL SECRET DU 33ème ET DERNIER DEGRÉ DU R.∴E.∴A.∴A.∴

→ *(Ce tuilage est parfois en usage, il est indispensable pour la reconnaissance, car certains SS .GG.∴ II.∴GG.∴ le pratiquent encore La forme et la façon de ce tuilage sont propres au 33ème Degré, à ne pas confondre avec certains degrés inférieurs, qui peuvent comporter des mêmes mots).*

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Le T.∴ P.∴ S.∴ **Quelle est votre recommandation ?**

Le Candidat **Mon mot et un signe.**

Le T.∴ P.∴ S.∴ **Donnez moi votre mot ?**

Le Candidat (dit) : Yod

Le T.∴ P.∴ S.∴ (répond) Hé

Le Candidat (dit) : Vav

Le T.∴ P.∴ S.∴ (répond) : Hé

Le T.∴ P.∴ S.∴ Montrez-moi le signe ?

Le Candidat → *(Il exécute le signe par un triangle avec les 2 pouces et les 2 index, avec les deux pouces appuies sur le front)*

Ensemble → *(Ils sont face à face, ils exécutent en même temps la gestuelle en forme de pentagramme avec la main droite*

1 Positionner la main (sur l'épée) anche gauche

2 Monter la main sur le front.

3 Descendre la main sur l'anche droite

4 Monter la main sur l'épaule gauche.

5 Glisser la main sur l'épaule droite.

6 Descendre la main sur l'anche gauche comme pour prendre, ou dégainer l'épée). (Placer l'épée droite devant soi un instant, ensuite rengainer l'épée)

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Le T.·. P.·. S.·. **Quelle est votre devise ?**

Le Candidat DEUS MEUMQUE JUS. (En Français · DIEU ET MON DROIT)

Le T.·. P.·. S.·. Très Illustre Frère, votre instruction est achevée.

Que votre conscience désormais, s'inquiète sans relâche, tant auprès de vos Frères que des hommes, d'être toujours digne du titre que vous avez reçu.

Très Illustre Frère Grand Maître des Cérémonies, permettez à notre nouveau Illustre Frère de se rechausser et qu'il siège parmi nous

→ *(Ceci fait et lorsque le nouveau Souverain Grand Inspecteur Général a pris place parmi les autres Frères)*

→ *(Le Très Puissant Souverain lit le discours historique et légendaire suivant)*

DISCOURS HISTORIQUE ET LEGENDAIRE

Nous pensons que le temps n'est plus de retracer ici le discours historique tel qu'établi lors de la constitution du grade.

Nous nous bornerons d'en rappeler les points principaux, tant en ce qui concerne l'histoire, dans laquelle la légende est intimement mêlée, que les préceptes moraux que ce degré implique

Le Très Puissant Souverain Grand Commandeur, ou Chef Souverain des Souverains Princes de Royal Secret, fut notre illustre Frère Frédérick II, Roi de Prusse. Il établit

ce grade de concert avec notre Frère, Son Altesse Royale Louis de Bourbon, Prince de sang de France, et d'autres illustres personnes qui avaient le grade de Kadosch et celui de Prince du Royal Secret.

Le grade de Kadosch, ou Chevalier Kadosch, est le plus éminent et le plus important.

Mais malgré les plus grandes précautions dans le choix des candidats, quelques personnes, indignes d'être admises dans ce grade, peuvent y être reçues, ou, par un zèle mal dirigé, ou un enthousiasme religieux dans l'obligation littérale de ces obligations, peuvent être induites à commettre des actions qui ne furent jamais prescRites.

En conséquence, le Roi forma et établit, le premier mai 5786, le trente troisième grade, pour fixer l'étendue des devoirs de Kadosch.

Le Roi, persuadé que selon le cours des événements humains, il ne pouvait pas vivre encore beaucoup d'années, conçut et exécuta le glorieux dessein de concentrer le Souverain Pouvoir Maçonnique qu'il tenait, comme Souverain Commandeur de l'Ordre des Princes de Royal Secret, en un Conseil de Grands Inspecteurs Généraux, afin que ce Conseil put régler, après son décès, conformément à la Constitution et aux Statuts qu'il forma alors, le Gouvernement de la Maçonnerie dans tous ses grades, depuis le 17ème ou Chevalier d'Orient et d'Occident inclusivement, laissant l'inspection des loges Symboliques, à la grande, ineffable et sublime Loge de Parfait Maçon des Chevaliers d'Orient, Grand Conseil des Princes de Jérusalem, qu'il concevait pouvoir être justement chargés de ce pouvoir Le nouveau grade s'appelle · GRAND INSPECTEUR GENERAL DU SUPREME CONSEIL DU 33eme DEGRE.

C'est ici le lieu de rappeler quelques détails historiques auxquels par la suite, le grade de K .S a été mêlé d'une manière telle que sa raison d'être en a été controuvée, voici Les Chevaliers Templiers formaient un Ordre de Chevaliers, institué sous le règle du Pape Gelase, vers l'année maçonnique 5117, et ainsi appelés parce qu'ils demeuraient dans une partie du Temple de Jérusalem, non loin du Sépulcre de Jésus Christ. Ils recevaient et assistaient les étrangers chrétiens et les pèlerins charitablement, revêtus de leur armure, les conduisaient dans la terre sainte pour y voir les monuments sacrés de la chrétienté, sans crainte des infidèles. Cet Ordre s'accrut en nombre, en pouvoir, en richesses et, vers l'an 1200 de l'ère vulgaire, il se répandit dans toute l'Europe.

Leurs principales Commanderies étaient situées sur les bords de la Méditerranée. Leur influence et leurs possessions étaient immenses et s'accroissaient journellement

Philippe le Bel, Roi de France, en devint jaloux, et cette jalousie se transforma bientôt en une haine implacable lorsqu'ils épousèrent la cause de Boniface VIII, dans le différent qu'eut ce Pontife avec le Roi

Le 13 octobre, anno lucis 5307, Philippe le Bel fit arrêter tous les Chevaliers Templiers qui se trouvaient dans son royaume, et les livra aux plus horribles supplices.

En 5312, tout l'Ordre fut supprimé par le Pape Clément V, à la requête du Roi. Les Rois d'Angleterre, de Castille et de Sicile, le Comte de Provence et tous les Souverains de l'Europe, firent arrêter les Chevaliers Templiers, s'emparèrent de leurs possessions et mirent des gardiens dans leurs Commanderies.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Le 1er octobre de la même année, le concile de Vienne avait banni tout l'Ordre, de concert avec le Pape, et donné la plus grande partie de leurs possessions, aux Chevaliers Hospitaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Chevaliers de Rhodes, maintenant dénommés Chevaliers de Malte, Ordre établi vers l'an Maçonnique 5120, lorsque Honorius fut élu Pape

Les Chevaliers Kadosch étaient originellement appelés Chevaliers Templiers, mais, après le massacre de ceux-ci par Ordre de Philippe le Bel, ceux qui en échappèrent furent obligés de changer de nom et d'apparence, pour mieux éviter les persécutions de leurs ennemis. Ils cessèrent de porter le cordon noir et la croix rouge et y substituèrent un large cordon, couleur de sang, porté de l'épaule gauche à la hanche droite, auquel était suspendu un aigle noir à deux têtes, les ailes étendues, tenant dans ses serres une épée nue

Vers l'an Maçonnique 5767, des recherches furent faites dans Paris pour s'assurer si des maçons qui prenaient le titre de Chevaliers Kadosch étaient réellement des Templiers.

Si cette découverte eut réussi, cet Ordre eut été une nouvelle fois anéanti; il fut en conséquence déterminé dans le Grand Conseil de Communication de Berlin et de Paris, qu'ils prendraient à l'avenir le titre de Chevalier de l'Aigle Blanc et Noir.

Au-delà de ces faits historiques, gardons en mémoire que les devoirs que nous nous sommes imposés lors de notre réception au grade de Chevalier K. S.∴ demeurent essentiellement la défense de l'Ordre, le culte du Grand Architecte et le bonheur de l'Humanité, regardant comme traîtres et parjures ceux qui faillirent à ces engagements.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Aujourd'hui, nourrissons dans nos coeurs le germe de la vertu, et dans notre conduite et nos expressions, n'offensons jamais personne, respectons la race humaine, même nos ennemis qui, s'ils devaient être combattus, doivent l'être toujours ouvertement et avec honneur, et si de ces combats nous sortions victorieux, ne tachons pas nos lauriers en insultant nos ennemis vaincus; prouvons leur, par la magnanimité de notre conduite, que la justice n'exige point l'aide d'une main assassine, mais que la vertu sera sa propre récompense ; convainquons les de l'atrocité de leur conduite par la droiture de la nôtre, et de leur injustice par notre clémence En quelque Pays que la capricieuse fortune puisse vous jeter, soyez fidèles et obéissants à ses lois et à son gouvernement, car un Maçon qui ne sert pas fidèlement le Pays qu'il habite, n'hésiterait pas à sacrifier le secret de son Ordre.

Vénérez l'être qui vous donna la naissance , soyez tendre mari envers l'associée de votre coeur et père affectionné de votre progéniture, élevez-la et dirigez-la dans les sentiers de la vertu et de la religion. Que votre vieillesse soit couronnée par la paix de l'âme, exempte de reproches; introduisez vos fils dans l'Ordre maçonnique

Soyez sincère envers vos amis et vos Frères, supportez patiemment leurs fautes, soyez indulgent pour les faiblesses de l'humaine nature ; soyez l'exemple vivant de la vertu et de la bienfaisance pour tout ce qui vous entoure; aidez le pauvre et l'affligé, Maçons ou non, donnez leur le secours dont ils ont besoin selon vos facultés, et surtout, offrez sans cesse des prières au Grand et Éternel Dieu, pour toutes les preuves signalées de bonté et de miséricorde que vous avez reçues de lui, et efforcez vous, avec ardeur, d'atteindre à cette béatitude céleste et éternelle que Lui seul peut accorder.

Amen !

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

INSTRUCTIONS DU 33ème ET DERNIER DEGRÉ DU R.·.E.·.A.·.A.·.

Le T.·. P.·. S.·. Êtes vous Souverain·Grand Inspecteur Général ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Très Puissant Souverain, ma vertu, mon courage et mon zèle m'ont fait parvenir à cet éminent grade

Le T.·. P.·. S.·. Comment puis je connaître que vous l'êtes ?

Le T.·. Ill.·. I.·. En vous donnant les mots de passe

Le T.·. P.·. S.·. Jacques de Molay

Le T.·. Ill.·. I.·. Hiram Abif

Le T.·. P.·. S.·. Frédérick

Le T.·. Ill.·. I.·. Roi de Prusse.

Le T.·. P.·. S.·. Qu'avez vous vu, en entrant pour la première fois dans le Conseil ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Le grand et ineffable nom du tout Puissant Dieu d'Israël.

Le T.·. P.·. S.·. Pourquoi paraît- il dans notre Conseil ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Parce que notre Ordre et notre autorité étant fondés sur la justice et l'équité, nous ne craignons point la vue de l'Etre Suprême et, au contraire, nous nous glorifions d'agir en sa présence immédiate. Il nous enseigne aussi à élever vers Lui nos regards, pour obtenir sa protection et son soutien à adorer le seul vrai Dieu.

Le T.·. P.·. S.·. Que signifient le squelette, les crânes, les os et les flambeaux qui sont dans notre Conseil ?

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Le T.·. Ill.·. I.·. A nous rappeler le massacre de nos ancêtres par le Roi Philippe le Bel, qui les livra aux plus cruels supplices.

Le T.·. P.·. S.·. Pourquoi y paraissez vous en deuil et armé d'une épée ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Pour déplorer leur perte et être prêt à les venger.

Le T.·. P.·. S.·. Qui a établi ce grade ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Notre Illustre Frère, Frédérick de Brunswick, Roi de Prusse.

Le T.·. P.·. S.·. Dans quel dessein ?

Le T.·. Ill.·. I.·. De régler notre haine et nos démarches contre les Chevaliers de Malte, de guider notre zèle et nos efforts par des canaux convenables et diriger nos entreprises

Le T.·. P.·. S.·. Quelle est la cause de la haine et de l'inimitié que vous avez vouées aux Chevaliers de Malte ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Après la destruction de la plus grande partie de l'Ordre des Chevaliers Templiers par Philippe le Bel, Roi de France, de concert avec le Pape Clément V, leurs riches possessions furent données aux Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, à présent appelés Chevaliers de Malte, ce qui est une partie de nos possessions, ainsi que plusieurs autres, placées dans la Méditerranée, près de l'Île de Malte qu'ils ont refusé de nous rendre et nous avons été dépouillés par des cruautés et des injustices Nous avons, en conséquence, juré de les reconquérir et reprendre, lorsque notre Ordre sera assez nombreux pour tenter cette entreprise, ou périr noblement dans cette tentative.

Le T.·. P.·. S.·. Est-ce là la seule raison pour laquelle le Roi de Prusse établit ce grade ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Très Puissant Souverain, il en est une autre. Prévoyant que sa mort n'était pas très éloignée, il se détermina à établir un Suprême Conseil de Grands Inspecteurs Généraux, auquel il put confier la puissance suprême sur l'Ordre Maçonnique dont il était revêtu qui, après son décès, put gouverner le grand corps des Maçons, conformément à certains statuts qu'il forma pour cette effet et pour le conduire aux combats contre nos ennemis, quant il serait devenu assez fort. Chaque Nation étant indépendante l'une de l'autre dans son gouvernement civil, il crut plus équitable que les Inspecteurs Généraux possèdent, entre eux mêmes, une Haute Cours Maçonnique de laquelle il n'y eut pas d'appel. Cette politique devant être agréable à chaque Gouvernement, nulle jalousie ne pouvant exister contre l'Ordre, enfin que le grand corps augmenterait rapidement et que le grand but de l'institution s'accomplirait

Le T.·. P.·. S.·. Qu'avez vous vu de plus en entrant dans la Chambre du Conseil ?

Le T.·. Ill.·. I.·. J'ai vu à l'Orient un chandelier à cinq branches, un à trois branches à l'Occident, un d'une branche au Septentrion et un à deux branches au Midi.

Le T.·. P.·. S.·. Qu'est-ce que cela signifie ?

Le T.·. Ill.·. I.·. En arrangeant ce nombre de lumières, elles composent 5312, année dans laquelle notre Ordre fut détruit L'ouverture et la clôture du Conseil ont aussi rapport à cette circonstance, ainsi que la Réception, par les coups que l'on frappe à la porte.

Le T.·. P.·. S.·. Que signifie le cordon que vous portez ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Le blanc est l'emblème de la pureté et de l'innocence de ceux qui furent livrés au supplice, et le rouge est celui du sang de ceux qui furent les victimes de Philippe le Bel et de Clément V. De même que le soleil donne la lumière et la vie à toutes les régions du monde, de même le soleil sur nos poitrines indique que l'Ordre suprême et illustre que nous possédons, donne la lumière et la vie au grand corps Maçonnique dans l'Univers

Le T.·. P.·. S.·. Pourquoi le squelette tient-il l'étendard de l'Ordre dans la main ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Pour indiquer que tous ceux qui seront traîtres à l'Ordre, et qui fausseront les obligations qu'ils ont contractées, seront punis de mort ; il rappelle aussi à ceux qui doivent combattre pour nos bannières, qu'ils doivent vaincre ou périr noblement dans cette glorieuse entreprise

CLOTURE DU CONSEIL DU 33ème DEGRÉ

Le T.·. P.·. S.·. Très Illustre Frère Secrétaire, veuillez nous donner lecture du Procès-Verbal de nos travaux

→ *(Après la lecture du P.V. par le Très Illustre Frère Secrétaire)*

Mes Frères, avez vous des observations à formuler sur le tracé qui vient de vous être lu ?

→ *(Après les observations ou s'il n'y en a pas)*

Le T.·. P.·. S.·. Très Illustre Inspecteur, quel âge avez-vous ?

Le T.·. Ill.·. I.·. 30 ans accomplis, Très Puissant Souverain

Le T.·. P.·. S.·. Quel est votre emploi ?

Le T.·. Ill.·. I.·. De combattre pour Dieu et mes droits et pour infliger la punition aux traîtres.

Le T.·. P.·. S.·. Quelle heure est-il ?

Le T.·. Ill.·. I.·. Le Soleil du matin illumine notre Conseil

Le T.·. P.·. S.·. Puisque le Soleil s'est levé pour illuminé le monde, levons-nous mes Frères, pour répandre dans l'esprit de ceux qui sont dans les ténèbres la Lumière maçonnique et pour être une exemple de vertu au monde.

▽▽▽▽▽ ▽▽▽ ▽ ▽▽

→ *(Les coups sont frappés du pommeau de l'épée et répétés par l'Inspecteur)*

Le T.·. Ill.·. I.·. ▽▽▽▽▽ ▽▽▽ ▽ ▽▽

Le T.·. P.·. S.·. → *(Ceci fait, le T.·. P. S.·. élève ses mains et dit)*

Prions, O toi, Grand et Éternel Dieu, Père de la Lumière et de la Vie, très miséricordieux et suprême régulateur du Ciel et de la Terre, Guide nous dans les sentiers de la vertu et de la justice ; enseigne nous les grands principes fondamentaux de la vraie religion qui ont rapport aux adorations que nous te rendons et à nos devoirs des uns envers les autres, pour que nous puissions mériter de devenir membres du Suprême Conseil céleste.

Tous les FF.·. Dieu nous l'accorde, ainsi soit-il

Le T.·. P.·. S.·. Très Illustre Inspecteur, avertissez les Frères que je vais fermer le Conseil.

Le T.∴ Ill.∴ I.∴ Mes Frères, le Très Puissant Souverain va fermer le Conseil

Le T.∴ P.∴ S.∴ Très Illustre Inspecteur, veuillez m'assister pour éteindre nos étoiles

→ *(Le Très Puissant Souverain et le Très Illustre Inspecteur descendent de leur estrade Le Très Puissant Souverain se plaçant à l'Est du pilier oriental éteint les cinq lumières L'Inspecteur, placé à l'occident éteint ensuite les trois lumières de ce pilier puis, remonte le Septentrion où il éteint la lumière qui y figure, se rend ensuite dextrogyre devant le pilier du Midi où il éteint les deux lumières de ce pilier Alors le Très Puissant Souverain et l'Inspecteur regagnent leur place)*

Le T.∴ P.∴ S.∴ A la Gloire de Grand Architecte de l'Univers, Sous les auspices de la Franc-maçonnerie universelle, je déclare fermé ce Conseil Suprême des Souverains Grands Inspecteurs Généraux, adhérent à . . .... et régulièrement constitué au Zénith de .. .. . . sous le signe distinctif de . . .. .. Puisse le saint Énoch d'Israël, et très haut et puissant Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, nous enrichir de ses bénédictions, maintenant et à jamais.

Tous les FF.∴ Dieu nous l'accorde Ainsi soit-il !

Le T.∴ P.∴ S.∴ A moi mes Frères par la batterie du grade

▽▽▽▽▽ ▽▽▽ ▽ ▽▽

Mes Frères, retournons en Paix dans le monde pour y donner l'exemple. Le Conseil est fermé.

→ *(Le T.∴P.∴S éteint sa flamme et tous se retirent en silence)*

ADOUBEMENT UNITAIRE DU SOUVERAIN GRAND INSPECTEUR GÉNÉRAL

DU 33ème ET DERNIER DEGRÉ DU R.∴E.∴A.∴A.∴

▽

UNIVERSI TERRARUM ORBIS SUMMI ARCHITECTONIS

GLORIA

AB INGENIIS

EGO TE FACTO, FORMO ET CREO

TRIGESIMI TERZII GRADI

SUMMUM MAGNUM GENERALEM PREFECTUM

IN ORDINE

VETERUM - STRUCTORUM - LIBERORUM

AGGREGATORUM

ANTIQUI - ACCEPTI - RITUS – SCOTICI

DEUS MEUMQUE IUS

INFAMIS QUI DETRECTAT

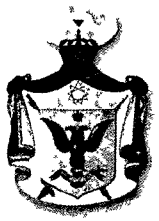

A la gloire du Grand Architecte de l'Univers

SUPRÊME CONSEIL

Souverain Grand Inspecteur Général
du 33ème et dernier degré

du Rite Écossais Ancien & Accepté.

Serment du 33eme et dernier degré du R.E.A.A.

Moi, , Chevalier Kadosch et Souverain Prince de Royal Secret, engage solennellement ma parole d'honneur et jure et promets sincèrement sur la Bible, que je crois être la parole sacree de l'Eternel, qui est tres souverain, très puissant, tres miséricordieux et suprême architecte du ciel et de la terre, en presence duquel, ainsi qu'en celle des Souverains Grands Inspecteurs Generaux de ce Conseil Suprême du trente troisieme grade, ici assembles, que je ne reveleral jamais, directement ni indirectement, les secrets et les mysteres de ce sublime grade que je suis prêt a recevoir, ni aucun autre que j'ai ci-devant reçu, excepte a un legal Grand Inspecteur du 33eme degre qui l'a reçu d'une maniere legale ainsi que moi-même

En outre, je jure de suivre strictement et religieusement les Statuts et Reglements généraux de l'Ordre et de remplir tous les devoirs de Grand Inspecteur General, diligemment, fidelement, sans partialite, faveur ni affection Je jure que je ne recevrai ni ne reconnaîtrai aucun plus haut degré maçonnique dans ce Rite que celui-ci Je jure que j'adorerai le seul vrai et vivant Dieu, de la manière et forme que je crois, selon ma seule conscience, de lui être le plus agreable, et de regler ma conduite selon ses divins commandements

Je jure que je porterai une vraie soumission et fidélite au Pays dans lequel je vis, et serai obeissant a toutes les lois de son Gouvernement Je jure que j'inculquerai, autant qu'il sera en mon pouvoir, par mes paroles et mes actions, nos devoirs envers Dieu et notre prochain, que la vertu peut seule nous rendre respectables et la religion heureux Je jure et promets toutes ces choses, sans restriction ni réserve mentale, ni même dans l'espoir d'en être a l'avenir dispense ou releve par aucun pouvoir quelconque, sous les peines que je m'impose a moi meme, d'être deshonoré parmi les hommes, d'avoir mon nom expose en lettres rouges dans les Conseils et Loges repandus sur le Globe J'invoque ici solennellement le Grand et Eternel Dieu de verser ses maledictions sur cette execrable tête, de me laisser languir dans la misere et le malheur, et enfin, de tourmenter mon âme jusqu'à sa parfaite extinction si je violais jamais ma presente obligation Que Dieu tout puissant m'accorde la force suffisante pour l'accomplir en tous ses points, pour la plus sainte gloire de son saint Nom

Amen! Amen! Amen!

Fait au Zénith de le

Le N S G I G Le T P S G C

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

POSTFACE de Yonnel GHERNAOUTI «Chroniqueur»

Mes très chères Sœurs, mes très chers Frères, vous connaissez déjà un certain nombre d'ouvrages portant le titre de Thuileur de l'Écossisme du Rite Ancien, dit Accepté.

Il est destiné à tuiler, c'est à dire qu'il permet aux maçones de connaître la qualité maçonnique de la personne interrogée, pour s'assurer qu'il connaît les mots et les gestes par lesquels, membres d'une même confrérie, nous nous reconnaissons et nous nous distinguons des autres hommes.

Pour cela, le Thuileur nous communique seulement l'interprétation, l'étymologie des mots sacrés, de passe, d'attouchement, de reconnaissance.

Parfois, il nous livre aussi des éléments quant à la décoration de la loge, nous renseigne sur les titres, les signes, les batteries

Ici et maintenant, Joseph CASTELLI, par ailleurs fondateur du site Internet Franc-Maçonnique le plus visité dans les pays francophones .

http://www.franc-maconnerie.org

Il nous livre bien plus qu'un simple Thuileur, pour le curieux de nature, le cherchant ou tout simplement l'Homme de désir.

Sans cérémonial aucun, son ouvrage, réglé tel un rite, organisé d'une manière obligatoire et précise, s'offre à nous.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006

Jamais un tel support n'avait été donné aux Sœurs et Frères.

Rares sont les Obédiences qui délivrent les rituels complets à l'instruction des FF.·., dans leur cheminement vers plus de Lumière.

L'auteur avec ce recueil, riche de tous les rituels des hauts grades du R. E .A.·.A.·, nous ouvre un palais où les trésors vous appartiennent

A vous d'en faire bon usage, selon votre mérite et votre aptitude, sachant « que la Prudence vous dirige, la Tempérance vous modère, que le Courage vous soutient et que la Justice est le guide de toutes vos actions ».

Cet ouvrage se lit comme un roman, dans la fleur de sa nouveauté.

Qu'il soit pour vous tous, mes TT.·.CC.·.FF.·., en langage d'aujourd'hui, un guide vous permettant de vous consacrer à la recherche de la vérité, à l'amélioration de l'Homme et de notre société

BIBLIOGRAPHIE

1. Véritables instituts secrets et bases fondamentales de l'Ordre des anciens Francs-Maçons-Unis et Grandes Constitutions du Rite Écossais Ancien Accepté, de l'An 1786. Publiée sous les auspices du Suprême Conseil du 33ème degré pour la Juridiction Méridionale des États-Unis de l'Amérique Traduit du Latin par Charles Laffon de Ladebat, 33ème degré.

2 Le rituel du 33ème degré du Rite Écossais Ancien et Accepté est la copie fidèle du rituel de 1805 (transcription du Manuscrit XXVIIeme trouvant dans la Bibliothèque « Kloss » de la Grande Loge des Pays-Bas à la Haye et édités par les éditions Latomia - Fonds pour excavation maçonnique 1993

3 Le 33eme Grade Grand Inspecteur Général Cérémonies de l'Initiation d'un Grand Inspecteur Général du 33ème et dernier degré du Rite ancien et accepté, et Constitutions de cet ordre en 18 Articles

4 Rituels et instructions du F.· Pyron (Selon des documents de 1805) Le cahier du 33eme Grade a été copié sur celui dont on fait usage dans le Suprême Conseil dont le F.·. Pyron

5. Manuscrit : « Cahiers des 33 grades de la Maçonnerie Écossaise ».

6 Rite Écossais Ancien et Accepté » 1812

7. Six rituels manuscrits de la même époque se trouvant dans la bibliothèque du Grand Orient des Pays-Bas (Tous ces textes sont quasi-identiques)

8. Paul Naudon « Histoire des rituels des Hauts Grades Maçonniques. Le R. E..A.·.A.·. » 1966.

9. Les deux Tuileur de Vuillaume, Paris, 1820 et 1850.

10.Le Tuileur de Vuillaume, Paris, 1990. Éditions du Rocher.
11.Thuileur de l'Écossisme. Delaunay. Paris 1821.

12.La Bible Éditions de la Pléiade, Paris 1956-1959.

13.Paul NAUDON . "Histoire, Rituels et Tuileurs des Hauts Grades Maçonniques", Paris, 1978.

14.J. Chevalier & A. Gheerbrandt : « Dictionnaire des Symboles », Paris, 1969.

15.Raoul Berteaux, la Symbolique de la loge de Perfection. Éditions EDIMAF 1987

16.Raoul Berteaux. Le Rite Écossais Ancien et Accepté. Sa Symbolique Ses degrés supérieurs Éditions EDIMAF 1987

17 Jean-Pierre Bayard. Symbolisme Maçonnique Traditionnel (Tome II). Éditions EDIMAF 1981.

18.Roger Bongard. Manuel Maçonnique du Rite Écossais Ancien et Accepté. Éditions Dervy 2002.

ÉDITIONS MAÇONNIQUES © 2006